



RAPPORT ANNUEL 2023



c'est ça L'Arche en personnes

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RAPPORT MORAL	3
RAPPORT D'ACTIVITE	4
Dans notre Fédération	6
A l'International	6
En France.....	10
1- Les chiffres clés	10
2- La carte de France des communautés et données de la Fondation	11
3- Valeurs partagées :	12
4- L'Arche en route vers demain :.....	12
5- Commission gouvernance et diffusion des fiches :	12
6- Les gestes professionnels :	13
7- Création du PFT (Pôle de Formation et Transmission) :	14
8- Accent sur la communication	14
9- Les projets de communauté	14
10- La soirée des Pépites (septembre 2023)	15
La communauté d'Aigrefoin.....	16
La communauté en chiffres	16
Petite chronologie de l'année 2023.....	18
Les personnes accueillies.....	19
Les arrivées	19
Les départs.....	19
Le Foyer de Vie (par Fleur YVERT), responsable du foyer de vie).....	19
Le foyer d'Hébergement (par Isabelle GOURAUD), responsable Foyer d'Hébergement).....	20
L'ESAT (par Cécile ERIAU, responsable ESAT)	21
Les assistants (par Aurélie JOIN-LAMBERT, responsable des assistants)	22
Les salariés.....	22
Les volontaires.....	23
Les bénévoles	24
Les stagiaires.....	25
Les visites et passages	25
Les formations	26
Gouvernance et organisation de la communauté	28
Conseil Communautaire	28
Permanents.....	28
Conseil à la Vie Sociale (rapport d'activité du CVS pour l'année 2023)	29
Conseil d'Administration (Par Foucauld LESTIENNE, Président)	30
Les projets en cours	31
Dossier unique de l'utilisateur informatisé et virage numérique	31
Suite au diagnostic énergétique	31
Démarche RGPD	34
Préparation du CPOM :	34
Démarche d'auto-évaluation avec le nouveau référentiel HAS	36
Projets structurants au sein de notre service Gestion	38
Mise en place d'un outil de gestion commerciale au niveau de l'ESAT	38
CONCLUSION.....	40

Qu'est-ce qu'une année normale à L'Arche d'Aigrefoin?

Nous pourrions penser qu'une année normale soit une année sans grande particularité alors, il nous est possible de dire qu'il n'existe pas d'année normale à Aigrefoin !

En effet, 2023 a été une année, une fois encore, dense et riche. Dense par les nombreux projets portés au sein de la communauté et riche par les innombrables relations nouées en son sein et dans son environnement.

Le conseil remercie très sincèrement les bénévoles et amis qui développent une relation respectueuse et riche avec les différents responsables pour permettre, avec et pour les personnes accueillies, le déroulement optimum des projets.

Ainsi le fonctionnement en année pleine de l'Etincelle, habitat inclusif à Versailles, est un formidable témoignage de la joie de vivre de ses habitants, le hangar désamianté rebaptisé l'Entre potes un lieu de jeux et de détente, et l'installation de nouvelles serres dans le cadre du projet « du jardin à l'assiette » une grande fierté de travailler dans des conditions encourageant le développement professionnel.

Ces projets font sens et favorisent l'épanouissement et le bien être des personnes accueillies.

Le Conseil d'administration se réjouit du retour de David Doucet et de l'implication de Laurence Hyvernat dans sa mission de responsable régional intérimaire : notre gouvernance nécessite que l'autonomie de notre association soit reconnue en même temps que l'unité de la fédération de l'Arche soit respectée par notre adhésion aux fondamentaux qui nous réunissent ; la qualité de notre lien avec notre responsable régional est donc essentielle pour éclairer notre communauté et faire connaître nos problématiques au niveau de la fédération.

Ce regard sur l'année 2023 ne serait pas complet si n'était pas mis en exergue le travail des salariés, des assistants, des volontaires, des bénévoles, des amis de la communauté qui, avec les personnes accueillies, font de notre communauté un lieu où chacun aime à se retrouver.

Le dernier mot revient évidemment aux personnes accueillies qui par leur spontanéité, leur joie de vivre et leurs capacités à nous surprendre rendent la vie plus belle encore.

Foucauld LESTIENNE – Président



Nous sommes heureux de vous communiquer notre Rapport annuel 2023, qui souligne la façon dont L'Arche participe à la vie des personnes, avec l'engagement de l'ensemble des assistants, volontaires, bénévoles, salariés, ou administrateurs. Les pages suivantes illustrent la créativité et la résilience dont L'Arche a fait preuve en apportant des réponses aux opportunités et aux difficultés.

Notre année 2023 est marquée par l'ouverture de notre habitat inclusif l'Étincelle, au cœur de Versailles, après un très gros travail et un énorme investissement de nos équipes pour aboutir à cette ouverture. De l'établissement médico-social traditionnel au modèle de l'habitat partagé en développement croissant, L'Arche est innovante sur la proposition de vie partagée qu'elle a impulsée il y a 60 ans et qui a inspiré beaucoup d'autres associations. Elle en propose de nouvelles formes, toujours soucieuse de s'adapter aux besoins des personnes accueillies et enrichie de toutes les expériences collectées.

Toute l'année 2023 a également été imprégnée de la préparation du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). Contrat par lequel l'Arche d'Aigrefoin va s'engager auprès des autorités de tarification (Conseil Départemental 78 et ARS d'Île de France) sur une période de 5 ans pour, en fonction des objectifs d'activité poursuivis par ses établissements, bénéficier d'allocations budgétaires correspondantes.

La soirée des Pépites 2023 a aussi été une soirée exceptionnelle qui a permis de renforcer la relation entre les membres de L'Arche et ses amis donateurs. Avec un concept inédit cette année de soirées organisées en simultané et dans différentes régions de France, le sentiment de communion s'en est trouvé décuplé ! Notre binôme composé de Bambouna et Cécile très investi dans sa mission, a présenté notre projet « du jardin à l'assiette » sous forme de pitch de 4 minutes de manière très drôle et poétique, décors à l'appui. Les donateurs et amis ont ainsi reconnu et apprécié les talents artistiques des personnes accueillies de L'Arche et la qualité de ce projet.

L'année 2023 a aussi été marquée par la publication du rapport de la Commission d'Etude mandatée par L'Arche International pour approfondir et éclairer les révélations que nous avons rendues publiques en mars 2020. Ce travail pluri-disciplinaire réuni en 800 pages, a été à la fois difficile à accueillir et une chance pour L'Arche. Difficile car être amené à devoir revisiter de la sorte son récit de fondation n'est pas chose facile. Difficile aussi car il reste

indéniable que notre fondateur, Jean Vanier, a par ailleurs fait un bien objectif à des milliers de personnes et concilier ce que nous avons appris et ce que nous avons vécu à ses côtés n'est pas chose aisée. Mais de la colère, au sentiment de trahison, nous sommes revenus à notre réalité : la vie de nos communautés. Une chance aussi, car pour toute association, la perte d'un fondateur charismatique, comme l'était Jean Vanier, est une étape délicate d'envol vers plus de liberté et de maturité. Jean Vanier est décédé en 2019, et nous l'aurons perdu deux fois. Les apports de la Commission d'Etude sont venus éclairer certains pans de notre culture, nous permettant ainsi de nourrir des travaux que nous avons déjà initiés, par exemple sur la gouvernance, la dimension spirituelle. Dans un monde où les risques de fractures augmentent, nous mesurons l'enjeu de nous connecter à notre besoin les uns des autres et de témoigner des dons incroyables qu'offre la diversité.

L'année 2024 s'ouvre devant nous. Nous allons fêter les 60 ans de la fondation de la première communauté. Nous n'oublierons pas les circonstances troubles de notre première fondation, mais le vent souffle dans les voiles de L'Arche ! Et force est de constater que la petite barque avance avec de nombreux projets en cours et un équipage fier, engagé, heureux de poursuivre cette aventure ! Au-delà de ces grands changements dans la vie d'Aigrefoin, vous découvrirez à travers ces pages tous les éléments qui ont marqué cette année bien remplie !

DANS NOTRE FEDERATION

L'Arche d'Aigrefoin est membre d'une Fédération nationale, L'Arche en France, et d'une fédération internationale, L'Arche Internationale. Cette appartenance est bien plus profonde qu'une simple adhésion. Ce que vit L'Arche d'Aigrefoin, notre dynamique locale, s'inscrit et contribue pleinement à une dynamique nationale et internationale et vice et versa. Comme les années précédentes, nous vous proposons donc de faire un zoom en commençant par l'image la plus large pour finir sur notre communauté plus locale.

A L'INTERNATIONAL

L'Arche Internationale est au service d'environ 10 000 membres, avec et sans handicap. L'Arche est présente dans 38 pays sur les 5 continents, à travers 159 communautés et 23 projets de communautés.



Beaucoup ont compris qu'il est bien plus facile de ressentir et de vivre L'Arche que de la décrire. Une personne accueillie a dit « on peut arriver dans une communauté n'importe où dans le monde et savoir que l'on est à L'Arche. » Et ceci n'a rien à voir avec un logo sur le mur ; il s'agit d'une expérience profonde d'appartenance.

Alors que L'Arche continue de se développer, et que le monde continue de changer, nous avons établi comme l'une de nos priorités la nécessité de conserver, de transmettre et de cultiver l'essence de ce qui fait L'Arche : être unis autour de valeurs fondamentales, tout en répondant aux besoins du contexte local, être équipés pour vivre la mission au présent et répondre à l'appel de L'Arche pour l'avenir

L'Arche, ce sont près de 160 communautés réparties dans 38 pays aux 4 coins du globe dans des environnements culturels, religieux et socio-économiques extrêmement divers. Chaque communauté est enracinée dans son environnement local et témoigne du caractère universel de l'expérience de rencontre vécue à L'Arche : de la Belgique à l'Argentine et de l'Ouganda au Japon, en passant par les États-Unis !

L'Arche Internationale a pu, en 2023, poursuivre sa mission de maintien de la cohésion de la Fédération au travers de réunions statutaires rassemblant (en personnes ou via zoom) les différents acteurs de sa structure et de coordination de la solidarité au service des communautés hors pays confirmés via voyages et soutien à distance. Ceci s'est réalisé dans un contexte marqué par une absence de responsables internationaux à partir de l'Assemblée Générale de la Fédération qui s'est tenue fin juin 2023. Celle-ci s'est tenue en distanciel via zoom.

Le Président du Conseil de Surveillance Internationale, élu au cours de cette Assemblée, agit en tant que Responsable International par intérim depuis le 1^{er} juillet.

L'aide financière directe apportée via L'Arche Internationale aux communautés les plus fragiles de notre Fédération, stable sur la période 2017 – 2021 autour de 1,5M€ puis ayant connu un pic en 2022 (où elle avait atteint 2M€ en raison d'un soutien exceptionnel aux communautés en Ukraine et dans les pays limitrophes) est revenue en 2023 à un niveau de 1,6 M€. Des fonds ont continué à être transférés pour accompagner les situations d'urgence ; à celle de l'Ukraine est venue s'ajouter en 2023 la guerre en Israël qui impacte la vie de notre communauté de Bethléem.

L'Arche Internationale maintient enfin un investissement important dans les formations qui contribuent à assurer notre qualité d'accompagnement des personnes avec un handicap intellectuel, l'engagement des assistants, et la continuité des valeurs de L'Arche.

En plus de ses missions habituelles, des projets ponctuels animent la vie de la Fédération :

- Le renouvellement de la Charte : la rédaction finale du texte et son vote lors de l'Assemblée mettent un terme au processus. Il était bon que cette année, nous puissions ainsi redire au travers du vote de la nouvelle charte de la Fédération Internationale, les convictions qui nous animent au-delà de toutes nos différences culturelles, sociales, religieuses. Diversité visible dans nos 38 pays d'implantation mais aussi réelle au sein même de nos 39 communautés en France.
- Enfin, la poursuite de la mise en œuvre de la base de données, outil nécessaire à l'accès à l'information sur la Fédération (communautés isolées, base de donateurs, entre autres).

Focus sur 2 communautés : Bethléem et Haïti

L'Arche Carrefour à Haïti : la totalité du don d'Aigrefoin à L'Arche Internationale en 2023 a été transférée à L'Arche en Haïti qui est dans une situation de grande difficulté.

Des éléments de contexte

La crise politique actuelle s'est aggravée après l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021. Cet événement particulièrement choquant a impacté lourdement la gouvernance du pays, mais également le système policier et judiciaire, aboutissant à un effondrement du respect de la loi et de l'ordre. Des gangs armés se sont introduits dans le vide ainsi créé. Tous les commentateurs s'accordent à dire que la situation actuelle est sans précédent, avec une augmentation de la violence, de l'inflation et de la pauvreté : les massacres, les incendies, les pillages et les kidnappings sont devenus monnaie courante. De nombreux établissements d'enseignement ont fermé.

Au cours d'un entretien avec l'équipe de communication récemment, Eunice nous décrivait les difficultés vécues au quotidien. « La situation actuelle à Haïti est en train de faire des ravages. Nous avions espéré, après quelques années, que les choses iraient mieux, mais elles n'ont fait qu'empirer. A présent, aucun de nous ne se sent en sécurité ou n'a d'espoir. Lorsque les gangs se battent entre eux, nous entendons les tirs comme si ça se passait dans l'enceinte de la communauté. Notre inquiétude augmente, et nous sommes nombreux à avoir des problèmes de santé, notamment de stress et d'hypertension. »

L'emplacement de la communauté ne permet pas de sortir librement. Selon les termes d'Eunice, L'Arche est « prise en sandwich entre deux quartiers contrôlés par des bandes rivales ». Ces gangs ont installé des barrages routiers aussi bien vers le nord que vers le sud : « C'est dangereux ; et ça coûte cher aussi. Alors nous ne pouvons pas nous déplacer librement, et cette situation affecte tout le monde, le personnel scolaire, les assistants, les personnes accueillies. Tout le monde a peur, et quand des tirs se produisent plusieurs fois par semaine, on a l'impression que ça se passe juste à côté de chez nous. »

L'impossibilité de se déplacer en toute sécurité a un impact financier considérable. Tout d'abord parce que la communauté ne peut plus se rendre en ville pour vendre les produits de l'atelier, notamment leur fameux beurre de cacahuète, mais également parce que tous ces mouvements sociaux ont conduit à une augmentation massive des prix de divers produits, notamment alimentaires, ainsi que des médicaments.

Depuis ces 3 dernières semaines, les risques liés aux déplacements routiers ont fait qu'aucun de nos membres externes n'a pu venir à L'Eveil, le centre d'aide psycho-sociale et de formation. Les prêtres non plus n'ont pas été en mesure d'apporter le soutien spirituel régulier dont nous aurions pourtant bien besoin. En outre, la communauté héberge à présent certains de ses employés qui ont dû fuir leur maison en raison de la présence de gangs armés dans leur quartier.

Tragiquement, le manque de médicaments essentiels a provoqué la mort de Samuel Torchon, une personne accueillie très appréciée à L'Eveil. En dépit de tous leurs efforts, les parents de Samuel n'ont pas pu se procurer les médicaments nécessaires au traitement de son épilepsie. Pour le moment, dans cette situation très dure, L'Arche Carrefour continue de fonctionner aussi bien que possible.

Eunice voudrait également terminer l'entretien sur une note positive : « Mon message à la Fédération de L'Arche est un message d'espérance. Certes notre situation est très dure actuellement, chaque matin en nous levant nous savons que nous devons continuer à prendre soin les uns des autres, soutenir les personnes avec un handicap et les assistants. C'est ce qui nous fait tenir, et les petits moments de joie, de rire et de paix que nous vivons ensemble nous permettent de continuer. S'il vous plait, continuez à prier pour nous, et soyez là les uns pour les autres. Dans les situations les plus graves, les personnes en situation de handicap sont trop souvent les dernières auxquelles on pense. Mais L'Arche montre que nous devons faire le contraire, tout simplement. Je suis arrivée à L'Arche il y a 20 ans, et depuis le premier jour, ce sont les personnes avec un handicap qui m'ont toujours fait revenir. Je me sens honorée de mettre mes forces au service de la communauté, et je me sens portée par la confiance qui m'est faite ».

La communauté de L'Arche à BETHLÉEM, au coeur de la tourmente

Un signe de paix

La communauté de L'Arche à Bethléem (Ma'an lil Hayat - "Ensemble pour la vie" en arabe) a été fondée en 2008 en Cisjordanie. Depuis sa fondation, **elle cherche déjà à être un signe de paix entre chrétiens et musulmans**, un premier défi dans le contexte local que nous connaissons. Dans la réalisation de cette mission, ce groupe de personnes avec et sans handicap, de religion chrétienne et musulmane, partage notamment un temps de prière en commun, tous les matins.

Cet échange se concrétise quotidiennement par leur travail conjoint, créant **un lieu privilégié d'amitié et de liens**, autour de 2 activités principales.

→ un atelier de fabrication artisanale d'objets en laine :

Ensemble, 45 personnes en situation de handicap et leurs accompagnants fabriquent des objets à partir de laine issue de moutons élevés sur les collines de Bethléem. Ces objets sont vendus via le réseau de L'Arche Internationale en ligne et sur place.

→ un petit hôtel pour les pèlerins :

La communauté a ouvert il y a 2 ans, un petit hôtel tenu par les personnes avec un handicap pour accueillir des pèlerins du monde entier.



Les activités de la communauté menacées

Par ces activités, cette communauté de L'Arche rayonnait dans son quartier comme un phare guidant vers un lieu de paix.

Cependant, depuis le 7 octobre 2023, la crise affecte directement la communauté qui pourtant déploie tous ses efforts pour rester ouverte et à l'écoute des besoins de ses membres.

Les ressources s'amenuisent : L'Arche à Bethléem a de plus en plus de difficultés à subvenir à ses besoins, payer la nourriture chaque jour et les salaires de l'équipe.

Un appel à don spécial a été lancé par la Fondation Les Amis de L'Arche pour venir en aide à la communauté Ma'an Lil Hayaten cette période si rude. L'Arche à Bethléem peut aussi compter sur le soutien de la Fédération de L'Arche Internationale.



« La communauté de Ma'an lil Hayat a eu un impact positif sur Reem. Nous avons remarqué que la fréquentation du centre a aidé Reem à gérer ses émotions. Elle est désormais plus calme et attentive. Elle sait aussi interagir avec les autres grâce aux différents événements et aux activités que la communauté organise et le rôle positif que joue le personnel de Ma'an Lil-Hayat dans sa vie. L'Arche et son équipe sont essentiels dans la vie de Reem et de notre famille.

C'est dans ces moments-là que la Fédération ressemble le plus à une famille, lorsque nous portons nos membres les plus vulnérables dans nos pensées et nos prières.

1- LES CHIFFRES CLES



Infos Fondation 2023 :

Total des dons collectés en 2023 : 5,4 M€
 Total des dons et legs collectés en 2023 : 8,5 M€

Ratios Compte d'emploi des ressources :

- Missions sociales France : 62% (Fédé AeF :6%, ctés Fr : 56%)
- Missions sociales Etranger : 16% (Fédé AI : 10%, Ctés Etrangères : 6%)
- Frais de recherche de fonds : 11%
 - Frais de fonctionnement : 11%

2- LA CARTE DE FRANCE DES COMMUNAUTES ET DONNEES DE LA FONDATION



3- VALEURS PARTAGEES :

La vision et les valeurs que portent L'Arche sont exprimées dans la Charte des Communautés de L'Arche dont une nouvelle version a été votée et adoptée lors de l'Assemblée Générale de L'Arche Internationale en juin 2023. La première version avait été écrite en 1993, exprimant les croyances et connaissances du moment. En 2020, un processus avait été lancé pour réécrire cette charte de manière participative afin d'exprimer ce que toutes les personnes qui ont un engagement dans L'Arche, en communauté, région, pays ou à l'international.

Valeurs Partagées

- Chaque personne est unique, d'égale valeur et de dignité, qu'elle ait ou non un handicap.
- L'Arche vécue comme une expérience inspirante.
- Chacun, avec ou sans handicap, est sujet de sa vie.
- La volonté de vivre une relation durable aux autres et à la planète.
- Les relations mutuelles et amicales sont au cœur de l'accompagnement et de l'accomplissement des personnes.
- Les personnes en situation de handicap mental participent à la construction d'un monde plus juste et plus humain.



4- L'ARCHE EN ROUTE VERS DEMAIN :

Notre projet découle de nos convictions qui se déclinent en axes stratégiques exprimés dans le mandat :

Tous les cinq ans, la fédération de L'Arche en France adopte un mandat qui définit ses orientations stratégiques. Celui-ci est confié au responsable national qui est chargé de les faire vivre avec le soutien du conseil national.

Axe 1 : penser qui nous sommes - dire ce que nous voulons vivre.

Revisiter notre récit fondateur, penser notre identité et notre raison d'être : Au-delà du récit fondateur, ce sont des thèmes de réflexion qui sont au cœur de la vie partagée à L'Arche qui continuent d'être nourris, comme l'altérité, l'engagement, la gouvernance, la dimension spirituelle. Travailler la dimension spirituelle de L'Arche : réflexion au sein d'un

groupe mis en place par le Conseil National, au sein des communautés entre les responsables et les ministres pastoraux, en lien avec les nouveaux Pôle Formation et Transmission pour intégrer cette dimension aux autres facettes de la mission.

Axe 2 : Être tous acteurs-marcheurs ensemble.

Réfléchir sur les modes de gouvernance : partage d'une grille commune de lecture pour interroger et se réapproprier les repères fondamentaux dans la communauté, et test de modèles plus participatifs et collaboratifs dans certaines communautés volontaires.

Développer une culture de la parole, du dialogue et du débat pour renforcer la participation et l'implication de chacun dans un principe de subsidiarité.

Axe 3 : Donner envie - Savoir convaincre.

Le projet de L'Arche est ambitieux et singulier. Encourager la réflexion par la relecture, la transmission ainsi que nourrir la motivation et l'engagement sont des défis essentiels, particulièrement aujourd'hui.

Axe 4 : dialoguer - travailler avec notre environnement.

Au-delà de la nécessaire visibilité que doit avoir L'Arche en France et les communautés dans leur environnement « naturel », il apparaît essentiel de vivifier le dialogue avec la société, le témoignage de notre expérience et de s'enrichir par la mise en place d'une véritable culture partenariale.

5- COMMISSION GOUVERNANCE ET DIFFUSION DES FICHES :

Commission gouvernance et diffusion des fiches

Dans la réflexion autour de la gouvernance mise en place dans l'axe « être tous acteurs-marcheurs ensemble », une Commission gouvernance a travaillé pendant 2 ans sur la **réalisation de fiches synthétiques** qui présentent les **grands principes et les grandes instances de notre gouvernance à L'Arche**. Elles ont été diffusées en 2023.

Ces fiches permettent à chaque communauté d'approfondir sa compréhension des piliers de nos expériences et nos pratiques communes afin de pouvoir mieux se situer et analyser ses atouts, ses forces, et ses faiblesses. Les communautés sont invitées à se saisir de ces fiches comme d'une base de dialogue et à se mettre au travail avec leurs instances communautaires (conseil d'administration, équipe de direction, conseil communautaire) pour interroger leurs pratiques et les faire évoluer à la lumière de nos principes de gouvernance. En effet, les repères de gouvernance ne sont utiles et efficaces que s'ils sont vivants. La commission gouvernance est donc désormais en charge du suivi et de la mise à jour régulière de ces fiches.

Exemple de fiche :

Exercer l'autorité dans un esprit de service.

Susciter et favoriser la participation de tous.

S'inscrire dans une dynamique d'inculturation.

Parallèlement, L'Arche en France a fait le choix de s'inscrire dans une démarche d'innovation pour se donner les moyens d'inventer de nouvelles formes collaboratives de gouvernance. Pour cela, un laboratoire a été mis en place regroupant 7 communautés, avec l'ambition d'interroger la culture et de créer des conditions pour libérer la responsabilité et le pouvoir d'agir de l'ensemble des membres des communautés. Le succès de ce laboratoire a permis d'en lancer un deuxième, fin 2023, regroupant 10 communautés qui expérimentent à leur tour les ressorts de l'autodétermination et des méthodes pour susciter la co-responsabilité et l'intelligence collective.



6- LES GESTES PROFESSIONNELS :

Le professionnalisme à L'Arche se trouve au croisement entre notre mission – placer les relations, ce qu'elles transforment et ce qu'elles signifient au centre de son expérience – et la part du médico-social. Mais c'est quoi être professionnel à L'Arche ? C'est une question essentielle qui a motivé la création d'une Commission « Être professionnel dans la vie partagée à L'Arche ». La réponse est à chercher dans l'expérience de chacun et celles qui font notre commun. Elle est dans notre appropriation d'une culture professionnelle à éprouver et nommer. Pour cela nous avons repéré 7 gestes professionnels, marqueurs de notre professionnalisme. Un geste est porteur de valeur et de sens, donne vie aux relations et interactions. Ces 7 gestes forment de repères pour converser. Nous proposons ces repères pour susciter les témoignages et échanges dans les communautés, des sessions ou formations. Ces gestes professionnels sont intégrés dans des formations, notamment celle intitulée « Les fondamentaux de la vie en communauté », formation proposée aux membres de L'Arche arrivés depuis 2 ans à L'Arche, avec et sans handicap. Un jeu a été développé autour de ces gestes professionnels pour favoriser l'interaction et l'appropriation au sein des communautés.

Les 7 gestes sont :

- J'écoute l'autre
- J'accueille l'inattendu avec naturel
- Je compose avec le temps
- J'ouvre des espaces de vie
- J'en appelle aux talents de chacun
- J'établis des relations personnelles
- J'agis avec le ton juste

7- CREATION DU PFT (POLE DE FORMATION ET TRANSMISSION) :

À la suite d'une mission d'audit et d'évaluation du centre de formation de L'Arche en France, une nouvelle organisation a été mise en place afin de regrouper, dans un même pôle et sous l'autorité d'un même responsable, la transmission du projet, les formations, les rencontres métiers, les retraites et le centre spirituel «la Ferme de L'Arche» à Trosly. Dans la ligne du nouveau mandat, ce nouveau pôle permet de mettre l'accent sur 3 objectifs : la transmission, l'approfondissement et l'appropriation du projet de L'Arche. La réforme de la formation se fait selon 3 axes : décentralisation vers les régions et les communautés, décloisonnement entre personnes accueillies et assistants et, enfin, restructuration de l'organisation pour aboutir à davantage de souplesse et de visibilité. Sur la saison 2023-2024, le Pôle Formation Transmission a particulièrement travaillé sur le parcours d'intégration de tous les membres de L'Arche en première et deuxième année, avec une offre qui permet de regrouper les nouvelles personnes en situation de handicap, salariés, bénévoles et administrateurs dans des rencontres régionales. L'ensemble de l'offre présenté dans un tout nouveau catalogue a été simplifiée et clarifiée, et présente des nouveautés comme "l'Académie de la Transmission": nouvelle formation qui permet la transmission le projet à tous les publics.

8- ACCENT SUR LA COMMUNICATION

La communication a été identifiée dans les priorités du mandat 2022-2027.

Redire qui est L'Arche, faire face à la crise du recrutement qui touche tout le secteur médico-social, ré-affirmer la valeur des personnes avec handicap dans notre société en quête de performance, sont autant d'éléments contextuels qui nécessitaient un nouveau virage de L'Arche en matière de communication. Le Pôle communication a été étoffé et un accent a été mis sur la communication digitale. Un audit de perception confiée à une consultante externe auprès de 51 parties prenantes, a permis d'identifier les points de force et les éléments à clarifier pour construire la stratégie de communication de L'Arche. Les personnes interviewées ont unanimement souligné la valeur et le caractère pionnier de L'Arche, notamment en matière d'habitat inclusif et la place donnée à la relation dans son projet. Tous ont aussi souligné le manque de visibilité de l'association et nous ont invité à être davantage «causeurs et pas seulement faiseurs» pour convertir ce que L'Arche fait en visibilité. Un vaste chantier a été initié, notamment avec l'aide d'une agence de communication, pour trouver une façon renouvelée de dire L'Arche et toucher de nouveaux publics, développer une stratégie digitale et refondre les sites internet pour les mutualiser et donner à voir le caractère toujours actuel et inspirant de l'association. Le nouveau site verra le jour pour la grande fête des 60 ans en mai 2024.

9- LES PROJETS DE COMMUNAUTE

La Belle Porte

Le chemin de la Belle Porte a débuté il y a 20 ans lorsque Benoît et Marine ont reçu l'appel à fonder une communauté de L'Arche (lors de la fête des 20 ans du Caillou Blanc), rapidement rejoints par Ronan et Sarah, Laurent, puis tant d'autres. **En 2023, La Belle Porte est passée du statut de projet à celui de communauté de L'Arche en France** lors de l'assemblée générale.

L'Arche La Belle Porte accueille 14 personnes en situation de handicap dans 2 habitats partagés. Le premier a démarré en 2006 mais n'a été reconnu par le Conseil Départemental qu'à partir de 2014, le second a ouvert en 2017. Elle anime également des ateliers associatifs «Anis ànes» auxquels participent des habitants des maisonnettes ou extérieures à celles-ci.

Ces trois dernières années, la formalisation d'un partenariat intense a permis de développer les liens institutionnels de la communauté (travail sur l'Aide à la Vie Partagée et l'habitat inclusif, communication et levée de fonds...) et d'enrichir la fraternité avec les communautés de l'Ouest (vendanges à L'Arche en Anjou, participation à une partie des rencontres régionales de directeurs, embauche d'Anais venant de L'Olivier - près de Rennes -, chantiers et fêtes avec le Caillou Blanc - près de Quimper -, visite aux vacanciers de L'Olivier à Erdeven, accueil de la communauté du Levain - Compiègne - lors de son pèlerinage à Ste Anne d'Auray...).

En 2024, L'Arche La Belle Porte sera aux premiers rangs de la fête des 60 ans qui se déroulera à deux pas de la communauté !



1ère pierre en Martinique

Le 2 juin 2023 a eu lieu la **pose de la 1ère pierre** des futurs "Habitats Partagés de L'Arche en Martinique" à **Fort-de-France**, orchestrée par Manon Amra, la jeune directrice martiniquaise. Il faudra encore patienter le temps des travaux avant de pouvoir intégrer une des 3 maisonnettes qui devraient ouvrir en 2025. Ce sont **24 personnes en situation de handicap** qui attendent avec émotion de pouvoir accéder à une vie en semi-autonomie grâce à des studios indépendants et des espaces de vie partagés.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des **Petites Tables, lancées en 2019**. Les Petites Tables proposent des ateliers en journées ou de venir simplement vivre un temps partagé autour de la table d'hôte tenue par des personnes avec handicap mental. Plaisir des sens autour de la cuisine «péji» et joie du partage, mais aussi professionnalisation des savoir-faire et des savoir-être en restauration et service de table pour les personnes accueillies.



Le Havre

Le 8 décembre dernier, nous avons célébré la pose de la première pierre du projet de L'Arche au Havre. Il s'agit d'un « habitat inclusif et partagé » constitué de 13 logements, dont une maisonnette avec 10 studios individuels et de larges espaces partagés, assortie de 3 logements indépendants et mitoyens. Grâce au Diocèse du Havre qui cède un foncier magnifiquement placé, grâce au bailleur social Logéo Seine qui sollicite des emprunts et se charge de la construction, grâce aux multiples donateurs qui contribuent à cette construction et grâce au Conseil Départemental qui a accordé une aide pour financer deux salariés dès l'ouverture de la maisonnette. L'ouverture est prévue au printemps 2025.

Cette première pierre arrive après 6 années pendant lesquelles nous avons expérimenté la joie de rencontres fraternelles entre personnes avec et sans handicap, et co-construit ce premier projet de maisonnette. Les personnalités étaient interviewées par les personnes en situation de handicap. L'événement a été extrêmement festif, avec plus de 150 participants et la présence des communautés de L'Arche de la région.

Arnaud de Bussac, président du projet L'Arche au Havre





2^e édition de notre grande soirée de générosité



Le 19 septembre 2023 s'est déroulée la 2^{ème} édition des Pépites de L'Arche, soirée exceptionnelle qui a permis de renforcer la relation entre les membres de L'Arche en France et ses amis donateurs. Avec un concept inédit cette année de 7 soirées organisées en simultané et dans différentes régions de France, le sentiment de communion s'en est trouvé décuplé !

A l'instar de l'édition 2021, à l'Hippodrome de Saint-Cloud, 10 projets de L'Arche ont été présentés sur scène.

En début de soirée, s'est tenu le « Village de L'Arche » grand moment festif de rencontre et de partage entre les 218 invités et les personnes accueillies à L'Arche. Des stands magnifiquement décorés par chaque communauté offraient aux amis donateurs une immersion dans leur quotidien. Une mise en bouche dans la joie et la bonne humeur !

La soirée s'est poursuivie à Saint-Cloud et dans 6 communautés de L'Arche. Autour d'un cocktail dinatoire, les invités ont pu assister à la présentation des projets. Les 10 binômes (assistants et personnes avec

handicap), très investis dans leur mission, ont présenté leurs projets sous forme de pitch de 4 minutes de manière très drôle et poétique, décors à l'appui. Les donateurs et amis ont ainsi apprécié les talents artistiques des personnes accueillies de L'Arche. C'est avec grand enthousiasme que les invités ont répondu aux levées de dons animées avec panache par le commissaire-priseur. L'ambiance dans la salle à Saint-Cloud était incroyable et celle dans les communautés : enflammée !

Malgré un contexte économique difficile, l'élan de générosité manifesté par nos invités a été exceptionnel. Un total de 610 000 € de promesses de dons a été levé grâce aux talents des membres de L'Arche avec et sans handicap pour permettre aux projets de se concrétiser !



10 projets soutenus :

Une communauté qui s'épanouit
- L'Arche à Brest

Une boutique en ville
- L'ESAT de L'Arche Oise

Lève-toi et rénove
- L'Arche en Agenais

Handicap, arts et inclusion
- L'Arche à Dijon

Du jardin à l'assiette
- L'Arche d'Aigrefoin

Une nouvelle pousse à fortifier
- L'Arche La Belle Porte

L'Arche en scène
- L'Arche en France

Des studios pour l'autonomie
- L'Arche le Moulin de l'Auro

Impact de L'Arche sur les jeunes
- L'Arche en France

Solidarité sans frontières
- L'Arche Internationale

MERCI À NOS
GÉNÉREUX
PARTENAIRES :

DA PRIVE
LUXURY CAR SERVICE

FRANCE GALOP

AYALA

BEAUSSANT LEFÈVRE

OPTIONS

Ville de
SAINT-CLOUD

Les Tissages de Chartres

LE HALOIR

Intermarché
PARIS MONTMARTRE

Créée en 1981, la communauté de L'Arche d'Aigrefoin est située au cœur de la vallée de Chevreuse, dans un cadre tout à fait exceptionnel et à seulement 45 minutes de Paris.



7 C'est le nombre de foyers à taille humaine où tous participent à la vie de la maison dans le respect du rythme et des capacités de chacun. (3 foyers de vie et 4 foyers d'hébergement)



1 habitat inclusif « l'Étincelle » a ouvert à Versailles en janvier 2023, accueillant 7 personnes en situation de handicap et 2 étudiants



83 C'est le nombre de personnes en situation de handicap intellectuel accueillies dans nos différentes structures. (36 externes et 43 internes) et 4 autres habitants de l'Étincelle



19 C'est le nombre de volontaires qui effectuent cette année leur service civique à L'Arche d'Aigrefoin : 17 au sein des foyers, et 2 au sein des ateliers de l'Esat



1 Service d'accueil de jour (SAJ) permettant aux personnes ne pouvant pas travailler d'avoir des activités diverses : activités physiques, manuelles, artistiques, sorties culturelles, salle Snoezelen



1 ESAT (travail en milieu adapté) accueillant 58 travailleurs handicapés (55 ETP) dans plusieurs Domaines d'activités : maraichage, horticulture, entretien d'espaces verts, sous-traitance, artisanat, cuisine et boutique.



49 C'est le nombre de salariés qui travaillent au sein de notre association



Mais ce sont aussi :

55 bénévoles,

1 mécène de compétences, des stagiaires et des amis de la communauté.

*Prendre soin finalement,
c'est peut-être considérer
autrui, l'écouter et agir, en
fonction de ce que l'on peut
accorder ». Nicolas*

**En s'unissant, on
s'améliore ! »
Bambouna**

1er semestre 2023 :

- ✓ Janvier : Aménagement de l'Habitat Inclusif et accueil des habitants. Un résident du Jourdain s'installe dans un studio de l'habitat ainsi que 2 travailleurs externes de notre ESAT.
- ✓ 4 février : Journée des familles avec nouvelles des établissements
- ✓ 18-19 mars : Week-end associatif (en dehors des jours d'ouverture de l'ESAT) au Mont St Michel
- ✓ 21 mars : Journée du Secteur Foyer d'Hébergement avec tous les responsables et adjoints sur le thème de La relation aux familles.
- ✓ Installation d'un logiciel de facturation commun aux ateliers de l'ESAT
- ✓ Réunion Esat au vert sur le thème du nouveau décret
- ✓ Journée ESAT sur les enjeux de l'Esat aujourd'hui avec la sortie du nouveau Décret.

- ✓ Arrivée d'une TH à l'atelier de la Sous Traitance
- ✓ Vente de printemps avec de nombreux types de plants de fleurs et de légumes.
- ✓ Accompagnent de Deux travailleurs avec une association « Parenthèse et savoir » pour la mise en place d'un contrat d'apprentissage avec Leroy Merlin.
- ✓ Vacances de printemps : un groupe est resté sur place et un groupe est allé à l'Arche à Anneville sur scie.
- ✓ Week-end foyers en dehors de la région parisienne
- ✓ 17 mai : déménagement d'un résident de la Farandole au Jourdain
- ✓ 1er juin : accueil d'un nouveau résident au foyer de la Farandole.
- ✓ 24 juin : Olympiade du Vivre ensemble au stade Montbauron à Versailles
- ✓ Assemblée générale de l'Association
- ✓ Fête de l'été sous format ouverte à tous les travailleurs et salariés
- ✓ Journée de remise des attestations de reconnaissance des acquis par l'expérience pour 4 TH (Différents et compétents)
- ✓ Accueil de 4 entreprises pour des journées solidaires
- ✓ Vacances été :
 - avec un groupe parti aux JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse) à Lisbonne,
 - plusieurs personnes parties en vacances adaptées.

2nd semestre 2023 :

- ✓ Journée particulière de rentrée ESAT avec une réelle transhumance.
- ✓ Accueil d'un séminaire d'entreprise SERVIER
- ✓ Rencontre Together à Rome
- ✓ Organisation et participation d'un grande soirée donateurs « les Pépites de l'Arche » avec des équipes TH / serveurs professionnels pour le service de 150 repas
- ✓ Accueil pour des journées solidaire, GEODIS, MSS laboratoire,
- ✓ 34 travailleurs en Duoday, 11 de plus qu'en 2022
- ✓ Fin septembre : Départ d'une personne du foyer de la Farandole. Elle est partie en Mayenne chez sa mère afin de changer de domicile de secours en vue d'être accueillie en foyer de Vie.
- ✓ 1er octobre : Arrivée d'une personne au foyer de la Farandole
- ✓ 7 octobre : Journée associative (en dehors des jours d'ouverture de l'ESAT) sur le thème de « Oser l'engagement »
- ✓ Novembre : démarrage de l'auto-évaluation avec l'outil Synaé
- ✓ Vente en extérieur chez Coca Cola, GTT, FORVIA
- ✓ Arrivée d'un TH à l'atelier du Jardin Maraicher.
- ✓ Fête de Noël
- ✓ Vacances de Noël : un groupe vacances est resté sur place
- ✓ Début du montage de deux serres « tri tunnels » au Jardin maraicher.
- ✓ Début d'un contrat d'apprentissage en vente chez Leroy Merlin pour 1 travailleur de la Sous Traitance.
- ✓ Journée des bénévoles
- ✓ Marché de Noel avec Portes ouvertes des ateliers

« Seul tu vas vite, ensemble tu progresses »

Parole de Bambouna membre de L'Arche d'Aigrefoin

LES ARRIVEES

Nous avons accueilli en 2023 deux personnes à l'ESAT et deux personnes en foyer d'hébergement : chaque personne amène quelque chose d'unique, de nouveau. Par ailleurs, deux personnes ont quitté le Foyer d'Hébergement : l'une pour rejoindre l'habitat inclusif, l'autre pour changer de région.

Les entrées en 2023			
Nom	Date entrée	Atelier / foyer	Activité préalable ou lieu d'habitation préalable
TOURNADRE Andrea	25/07/2022	Atelier Sous-Traitance / Foyer de la Farandole	IME
FAURE Jean-Luc	04/07/2022	Foyer Farandole	Foyer d'Hébergement la Villa du Cèdre (Versaillels)
SAMAAR Amrane	04/12/2023	Atelier Jardin Maraicher	IME

LES DEPARTS

Les sorties en 2023			
Nom	Date sortie	Foyer / Atelier	Destination
MOSQUERON Jérôme	10/06/2022	Foyer d'Hébergement du Jourdain	Habitat Inclusif de l'Arche d'Aigrefoin
CAMES Louise	29/09/2023	Foyer d'Hébergement de la Farandole / Sous-traitance	Chez sa mère (49) en attente d'un foyer de Vie
DA SILVA Céline	01/03/2023	Atelier Sous-Traitance	Les 4 Saisons dans la journée

LE FOYER DE VIE (PAR FLEUR YVERT), RESPONSABLE DU FOYER DE VIE)

Le Foyer de Vie, activités de jour et foyers, permettent de mieux répondre aux besoins individuels de certaines personnes en situation de Handicap accueillies auparavant au Foyer d'hébergement, ayant des besoins qui ont évolué : les rythmes sont personnalisés (différents horaires proposés, une matinée en foyer proposée,...), l'accueil aux 4 Saisons permet de sortir de l'exigence de production pour se concentrer sur l'accompagnement au bien-être et à l'épanouissement, accompagnement du vieillissement.

En 2023, l'établissement a été dans une continuité de cette adaptation. Néanmoins, nous avons pu observer un manque dans nos effectifs pour accompagner au plus près les besoins grandissant des personnes avançant en âge et diminuant en autonomie sans pour autant ne plus dépendre d'un Foyer de Vie.

Il n'y a pas eu de mouvement sur l'année 2023 en Foyer de Vie.

Dans la période 2023, un travail de fond sur l'accompagnement du vieillissement a été commencé. En effet, que ce soit lors de Journée thématique ou encore de réunions ponctuelles, une réflexion autour de la création et mise en place d'une grille d'évaluation du vieillissement et de la diminution de l'autonomie a permis d'avancer dans cette dynamique d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, des réunions sur de

l'accompagnement au décès d'un proche ont été mises en place avec les équipes éducatives, l'accompagnatrice paramédicale, le coordinateur de projets personnalisés et les personnes accompagnées.

LE FOYER D'HEBERGEMENT (PAR ISABELLE GOURAUD), RESPONSABLE FOYER D'HEBERGEMENT)

L'année 2023 a été dans la continuité de l'année 2022 pour les foyers d'hébergement avec une volonté de travailler l'autonomie des personnes particulièrement au foyer du Jourdain.



L'ouverture de « l'Étincelle », Habitat Inclusif en janvier 2023 à Versailles a permis de concrétiser le désir de certaines personnes de vivre dans un studio tout en bénéficiant d'une dynamique collective et conviviale. Depuis 2017, l'Arche d'Aigrefoin a travaillé en partenariat avec la mairie de Versailles, Acapace et Versailles Habitat pour la création de cet habitat partagé au sein d'un immeuble où se trouvent des logements sociaux, des accédants à la propriété et une résidence-sénior. Il comprend 9 studios dont 7 pour des personnes avec un handicap et 2 pour des étudiants. Il est dans la continuité de la création des studios au sein du foyer d'hébergement, le Jourdain. Cela permet un plus grand panel de choix pour les personnes accueillies.



L'Habitat, très en lien avec les foyers, est un exemple stimulant pour le Jourdain.

D'autre part, suite à l'entrée dans le CPOM, une réflexion s'est amorcée sur la possibilité de devenir un EANM pour les foyers d'hébergement et les foyers de vie. La réflexion se poursuivra en 2024.

Enfin, la démarche d'autoévaluation qui a débuté en 2023 afin de travailler pour l'évaluation externe de 2027, se poursuivra en 2024.



Des témoignages sur cette première année à l'Étincelle :

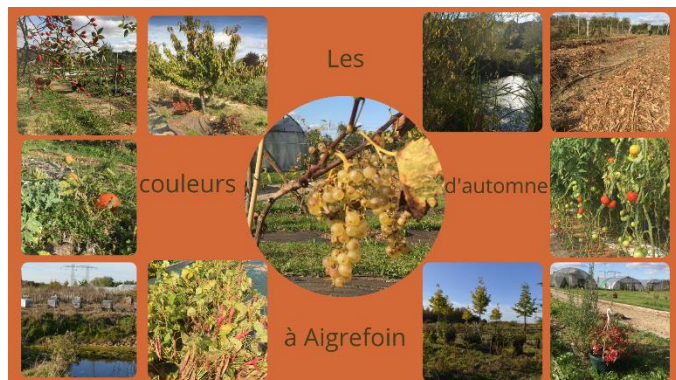
- ✓ Kayalvizhe (cohabitante) : « L'habitat pour moi c'est comme une famille. On partage tout, les tâches, le dîner ensemble. L'accueil c'est important ! On a été accueilli et maintenant c'est nous qui accueillons. »
- ✓ Jérôme (cohabitant) : « Pour moi l'habitat c'est connaître d'autres personnes, faire des sorties, faire des choses. »
- ✓ Arnaud (cohabitant) : « L'habitat c'est partager ! On partage des activités, quelque fois partager mon quotidien avec les autres. Je me débrouille en m'organisant moi-même. »
- ✓ Blaise (étudiant habitant solidaire) : « L'habitat c'est une colocation assez unique. Il y règne un esprit de partage. J'y ai fait des rencontres bouleversantes. L'habitat nous permet de ne pas se retrouver seul dans la déprime et partager différents moments de la vie quotidienne avec les autres. »

- ✓ Pierrick (cohabitant) : « L'habitat c'est être autonome, je me débrouille plus qu'avant. J'ai mon studio mais j'aime passer du temps avec les autres et emmerder mon monde. »

Maëlle (responsable de l'animation) : L'Étincelle est un lieu où fleurissent les envies. Chacun y prend petit à petit conscience de sa responsabilité et de ses droits vis-à-vis des autres. J'ai appris comment recevoir et faire confiance faisait grandir. Pour moi l'habitat partagé c'est un lieu de découverte.

L'ESAT (PAR CECILE ERIAU, RESPONSABLE ESAT)

Une diversité de travaux pour répondre à une diversité de besoins : Entretien d'espaces verts, sous-traitance, cuisine collective, artisanat, menuiserie, jardin maraîcher et boutique sont les activités développées à l'ESAT. Cette diversité d'activités permet d'orienter chaque personne accueillie vers un travail adapté à ses goûts, ses aptitudes et de bâtir avec elle un projet personnalisé. Des passages d'un atelier à un autre sont possibles, sous forme de stage, de travail saisonnier, de temps partagé ou de changement d'atelier. Des échanges avec d'autres personnes d'autres ESAT, qu'ils soient de la fédération de l'Arche en France ou extérieurs à l'Arche sont des expériences qui enrichissent le



parcours professionnel des personnes. Des formations techniques et/ou des stages en entreprises du milieu ordinaire sont effectués chaque année dans différents domaines et apportent des compléments de compétences aux personnes l'ayant vécu. Des mises à disposition se développent petit à petit avec des entreprises partenaires comme Growing Paper et la Miam Locale, épicerie sur le plateau du Moulon. Dans le cadre de la transformation des ESAT, des partenariats se mettent en place avec des partenaires comme Up for Emploi ou Parenthèses et Savoirs. Une convention a été signée avec l'association

Différents et Compétents : trois promotions de quatre personnes ont déjà reçu leurs certificats de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience et un quatrième groupe de 4 travailleurs est en cours avec comme perspective d'être reconnus en juin 2024.

Quelques nouveautés dans les ateliers :

- A l'atelier artisanat, la proposition de kits de naissance comme cadeau d'entreprise à leurs employés est une nouveauté de cette année qui fonctionne bien. La gamme zéro déchet et recyclage s'est encore étoffée cette année.
- En lien avec l'atelier sous-traitance :
 - Une activité de « menuiserie » à partir de palettes recyclées continue et se recentre sur des produits de série afin que les travailleurs puissent petit à petit travailler en relative autonomie. 4 travailleurs de la Sous-Traitance et 2 d'autres ateliers travaillent à la menuiserie ½ à 1 jour par semaine.
 - L'activité d'entretien des locaux se professionnalise et une nouvelle activité de service en salle se développe dans le cadre de l'accueil d'entreprises ou partenaires pour des séminaires, des journées « vis ma vie » ou « solidaires ».
- L'atelier espaces verts s'est doté d'un aspirateur à feuilles et de taille-haies électriques afin de se professionnaliser et de commencer une démarche écologique et d'économie de consommation de carburant. Il est prévu l'arrivée de nouveaux équipements / machines pour début 2024.
- En lien avec le jardin maraîcher, un projet de conserverie propre est en cours d'étude, afin de faire monter en compétences les travailleurs de l'ensemble de l'ESAT. Le projet « Du Jardin à

l'Assiette » a commencé à voir le jour fin 2023 avec le changement d'une partie des serres du Jardin Maraîcher afin d'améliorer les conditions de travail des ouvriers en ESAT, permettre un meilleur accompagnement éducatif et former les travailleurs aux technicités plus modernes actuelles, tout en gardant très fortement ancré notre identité ferme, non mécanisée et la plus respectueuse possible de la nature.

Le Plan de Transformation des ESAT, avec le décret publié en décembre 2022, a donné une nouvelle dynamique à l'ESAT en 2024, confortant sa place dans le monde du travail protégé, avec plus d'imprégnation avec le milieu ordinaire. L'évolution des droits des travailleurs en ESAT a été portée, notamment avec l'élection de délégués du personnel et la mise en place des instances de consultation et de décision adéquates.

Quelques défis de l'année à venir :

- ✓ La mise en place du DUI (Dossier Unique Informatisé) qui va prendre place en 2024, afin de nous aider à intégrer des solutions de gestion du dossier de l'utilisateur et à les positionner en interface avec l'ensemble des outils connexes mobilisables (messagerie sécurisée, e-parcours, eprescription, DMP...).
- ✓ Le déploiement d'un outil de gestion commerciale avec les objectifs suivants :
 - Disposer de comptes de résultat sur une année glissante ou sur année N/N-1 pour l'ESAT au global ou par analytique d'Atelier ou des analyses des ventes (Chiffres d'affaires) par produits / clients et par analytique
 - Opérer des traitements fiabilisés et facilités du devis à la facture client y compris des paiements pour l'ESAT transverse et les ateliers, avec relances si besoin, jusqu'à l'intégration dans la comptabilité et la production des reçus OETH.
- ✓ La recherche de partenaires pour ceux qui souhaiteraient aller vers le milieu ordinaire sera poursuivie et structurée avec les nouvelles dispositions du décret : Duo day, stages, mises à disposition, alternances, temps partiel ESAT – milieu ordinaire, cdd ou cdi, ... Des conventions d'appui seront recherchées pour ce faire.
- ✓ La montée en compétences des Travailleurs de l'ESAT sera toujours recherchée, entre autres par la professionnalisation des métiers de l'entretien des locaux, du service en salle et de la vente, des équipes dédiées et formées étant créées inter-ateliers.
- ✓ Le travail sur la « dynamisation des canaux de distribution des produits de l'Artisanat, du Jardin Maraîcher et de la Menuiserie » devrait porter ses fruits dès 2024, impliquant des changements profonds pour donner encore plus de visibilité au travail fait en ESAT et pérenniser les activités en y associant les travailleurs.

Dans tous ces projets, l'ESAT d'Aigrefoin gardera comme ligne directrice le fait de permettre à chacun des travailleurs de progresser dans la réalisation de son projet professionnel propre et d'en être fier.

LES ASSISTANTS (PAR AURELIE JOIN-LAMBERT, RESPONSABLE DES ASSISTANTS)

LES SALARIES

L'Association accompagne ses salariés dans l'adaptation aux évolutions de leur poste de travail, et le développement de leurs compétences. Le plan de formation est commun aux 3 établissements, et la prise en charge de ces formations est portée par les différents budgets (FH, FV, ESAT, OPCO Santé, Association).

Les salariés du Foyer d'Hébergement ont bénéficié en 2023 d'actions de formations dans les domaines suivants :

- Accompagner la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- PSC1
- AES (Accompagnant Educatif et Social)
- Découvrir qui je suis
- Parcours Responsabilité
- Parcours Nouveaux Responsables
- CPOM (COPILS, EPRD, ...)
- Manipulation d'extincteurs

- Responsabilité et postures d'autorité
- Marche et Parole
- Conduire un entretien professionnel

Les volontaires bénéficient d'un parcours de formations de 80 heures, dont 40 heures animées en interne et 40 heures en lien avec d'autres établissements de la fédération. Les thèmes suivants sont proposés :

- Les enjeux de la communication et des réseaux sociaux Les médias
- Sensibilisation à la sécurité
- Prendre soin les uns des autres (accompagnement)
- Le sens du travail et des activités éducatives
- Le sens des procédures
- La dimension spirituelle de l'Arche
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Affectivité – Sexualité – Parentalité
- Le sens de la vie en foyer
- Manger à la même table
- Célébrer La place du religieux dans la société
- Histoire et projets de l'association
- Être face à la violence
- La mort
- Vivre avec des personnes vieillissantes
- La relation avec les familles
- Aider et être aidé La solidarité – la fraternité
- PSC1 et sécurité incendie

Une journée de pré-rentree a été proposée à tous les intervenants du secteur Foyer d'Hébergement, ainsi qu'une journée du secteur sur le thème « concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement ».

Des propositions de rencontres et de formations portées par l'association sont proposées à l'ensemble des assistants. Ces propositions ont pour but d'élargir l'intervention de chacun au sein d'un projet associatif riche, stimulant et renouvelé. Les actions suivantes ont été proposées en 2023 :

- Deux soirées (thèmes : chantiers, réflexions et interrogations en cours ...), pour les salariés s'inscrivant dans la durée dans le projet de l'association
- Deux rencontres associatives pour les assistants ont eu lieu dont un WE au Mont St Michel avec traversée de la Baie.



LES VOLONTAIRES

L'association a la spécificité de proposer des **missions de service civique** à de jeunes volontaires. Elle propose **deux types de mission** aux jeunes qui souhaitent venir passer quelques mois à l'Arche d'Aigrefoin dans le cadre d'un service civique :

- Une mission de **48 heures par semaine, en interne au sein d'un foyer**, avec un temps d'intervention à l'Esat dans le prolongement de la mission « vie partagée » s'intitulant : "[Partager des moments de vie avec des personnes présentant un handicap mental et/ou en situation de fragilité.](#)"
- Une mission de **35 heures par semaine, dédiée à l'Esat**, en externe s'intitulant : "[Accompagner les activités des personnes présentant un handicap mental et/ou en situation de fragilité dans le cadre d'un centre d'activités ou d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail \(ESAT\)](#)"

Le service civique à l'Arche peut notamment prendre les formes suivantes :

- L'engagement de service civique : un engagement volontaire, ouvert aux personnes de dix-huit à vingt-cinq ans, d'une durée continue de six à neuf mois, et donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'Etat. Les parties peuvent convenir, à l'échéance du contrat initial, d'un contrat de volontariat associatif dans la limite de 24 mois cumulés.
- Un volontariat associatif, d'une durée de six à vingt-quatre mois, ouvert aux personnes de plus de vingt-cinq ans, et donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'association.

Chaque volontaire perçoit une indemnité mensuelle à laquelle s'ajoute la prise en charge, par l'association, du logement et de la nourriture s'il vit au sein d'un foyer. Il bénéficie d'une couverture sociale.

Sur le plan administratif, ces dispositifs sont gérés par l'Agence du service civique.

L'accueil de ces volontaires en « engagement de service civique » (ESC) est subordonné à l'obtention d'un agrément. L'Arche en France a obtenu un agrément collectif pour le compte de l'ensemble des associations de l'Arche, enregistrées sur le territoire français.

L'Arche d'Aigrefoin accueille aujourd'hui 17 volontaires engagés dans la mission de vie partagée au sein d'un foyer, et des dans la mission d'accompagnement des activités des personnes à l'ESAT, en service civique ou volontaires associatifs.

Afin de les aider à mener à bien leurs missions, l'Arche d'Aigrefoin leur assure un parcours d'intégration et une formation conformément à la loi sur le volontariat associatif. Sa durée est de 80 heures par an (module en intra et modules portés par la fédération Arche en France, formation incendie et premier secours).

Sous le contrôle des salariés, le volontaire participe à la vie commune du foyer et/ou de l'atelier. Il apporte une présence relationnelle et sécurisante auprès des personnes accueillies. En appui du personnel éducatif, il accompagne les personnes dans leur vie quotidienne et/ou dans leurs activités. Il participe aux réunions pédagogiques, afin de lui permettre un positionnement juste dans les situations qu'il rencontre.



Nous nous appuyons sur nos partenariats avec des organismes français et européens pour attirer des volontaires au sein de notre structure.

LES BENEVOLES

Nous avons toujours beaucoup de bénévoles engagés dans différents lieux de la communauté : l'informatique, l'animation de la boutique, l'aide dans les ateliers, les foyers, aux activités de soutien, au conseil d'administration, au sein des équipes de l'Aigrefouineur... Leur soutien est précieux car, en plus des compétences qu'ils apportent, de la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec les personnes accueillies, ils favorisent le lien avec l'extérieur.

Certains sont présents depuis de nombreuses années et soutiennent fortement la vie de la communauté par leur fidélité.

Nous accueillons aussi des bénévoles en mécénat de compétences, grâce à un partenariat avec les sociétés Allianz et Safran, nous en comptons 1 en 2023, au sein des secteurs Esat et Gestion.





LES STAGIAIRES

Nous avons accueilli en 2023 une grande diversité de stagiaires, grâce aux partenariats que nous avons avec :

- L'école Buc Ressources
- L'Essec
- Polytechnique
- L'IFF Europe
- L'Ircom
- Le Centre Madeleine Daniélou
- Notre Dame de Grandchamp
- Saint Jean Hultz
- L'IPC



LES VISITES ET PASSAGES

Nous avons eu en 2023, comme chaque année, des demandes de visites d'anciens assistants. Nous avons malheureusement dû restreindre ces visites en raison de la crise sanitaire, mais nous souhaitons toujours conserver ce lien précieux avec les anciens assistants car la fidélité réciproque exprimée à travers ces visites est un signe de la force de l'expérience de rencontre qui est proposée dans la communauté.



LES FORMATIONS

L'Association accompagne ses salariés dans l'adaptation aux évolutions de leur poste, et le développement de leurs compétences. Le plan de formation est commun aux 3 établissements, et la prise en charge de ces formations est portée par les différents budgets (ESAT, FH, FV, Association, OPCO SANTE).

Le plan de développement des compétences pour l'année à venir et le bilan de l'année écoulée sont présentés aux salariés en fin d'année, incluant des informations sur les différents dispositifs de la formation continue. En 2022, 2 salariés ont poursuivi des préparations de diplôme dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (1 pour le diplôme de Moniteur Educateur ; 1 pour le diplôme d'Educateur Spécialisé).

Voici les thèmes des formations suivies en 2023 :

- Manager et accompagner la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- HACCP
- PSC1
- AES (Accompagnant Educatif et Social)
- Référent Vieillesse
- Parcours Responsabilité
- Le sens du travail et des activités éducatives
- Le sens des procédures
- Parcours Nouveaux Responsables
- Ecole de vie
- Faire des choix, prendre des décisions
- Ensemble dans la mission
- Affectivité, sexualité et parentalité
- Accompagnement de parcours RAE
- Professionnalisation du maître d'apprentissage
- Etablir le budget prévisionnel
- CACES Tracteur
- Animer, motiver et fédérer son équipe
- Devenir animateur d'atelier d'expression en Art
- Bilans de compétences
- Accompagner la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- CPOM (COPILS, EPRD, ...)
- Manipulation d'extincteurs
- Responsabilité et postures d'autorité
- Conduire un entretien professionnel
- Apprentissage DEES

Les outils suivants sont mis en place pour accompagner le parcours de chacun :

- Les responsables conduisent un entretien fonctionnel tous les deux ans
- Le bureau des assistants un entretien professionnel et de développement tous les deux ans

Les volontaires bénéficient d'un suivi mensuel avec le bureau des assistants et trois bilans avec leur tuteur et leur responsable : le premier un mois après leur arrivée, le second, trois mois après leur arrivée, et le troisième à la fin de leur volontariat.



Les volontaires bénéficient d'un parcours de formations de 80 heures, dont 40 heures animées en interne et 40 heures en lien avec d'autres établissements de la fédération. Les thèmes suivants sont proposés :

- Les jeux de la communication et des réseaux sociaux Les médias
- Sensibilisation à la sécurité
- Prendre soin les uns des autres (accompagnement)
- Le sens du travail et des activités éducatives
- Le sens des procédures
- La dimension spirituelle de l'Arche
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Affectivité – Sexualité – Parentalité
- Le sens de la vie en foyer
- Manger à la même table
- Célébrer La place du religieux dans la société
- Histoire et projets de l'association
- Être face à la violence
- La mort
- Vivre avec des personnes vieillissantes
- La relation avec les familles
- Aider et être aidé La solidarité – la fraternité
- PSC1 et sécurité incendie

Des soirées de retours d'expériences sont également proposées régulièrement aux volontaires.

Des propositions de rencontres et de formations portées par l'association sont proposées à l'ensemble des assistants. Ces propositions ont pour but d'élargir l'intervention de chacun au sein d'un projet associatif riche, stimulant et renouvelé.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est le lieu où sont prises les principales décisions concernant L'Arche d'Aigrefoin tant dans sa vie que son fonctionnement. Ce conseil composé du responsable de communauté, des responsables majeurs et de 4 élus des permanents, travaille en lien avec les autres lieux de gouvernance. Comme chaque année les sujets réguliers ont été abordés : Planning, nomination responsables et équipes, choix des thèmes WE assistants, propositions de travail et de réflexion pour les permanents, liens avec la vie régionale, plan d'investissement, plan de formation et utilisation des œuvres sociales (avec les délégués du personnel), validation des budgets prévisionnels et comptes administratifs, le suivi du Plan d'Amélioration Continue et les bilans annuels des différents mandats communautaire et des secteurs, les dates et lieux de pèlerinages, orientations pour les événements communautaires et nomination des équipes de préparation



Au cours de l'année, nous avons abordé notamment les sujets suivants :

- Projet Habitat Inclusif de Versailles
- Réflexion sur la vie spirituelle
- Comptes 2022
- Diagnostic CPOM
- Réflexion sur le PPI d'Aigrefoin
- Schéma autonomie des Yvelines
- Argent de poche et suppression des caisses et des pécules
- Travail sur les procédures d'admission
- Questions liées au vieillissement des personnes accueillies, notamment en foyer de vie
- Démarche qualité : préparation auto-évaluation avec nouveau référentiel HAS
- Conseil au Vert en juin 2023 sur la nouvelle charte de l'Arche / réflexion sur la boutique et la dynamisation des circuits commerciaux de l'ESAT / fête des 60 ans
- Lancement d'une dynamique jO dans la communauté avec des binômes volontaires
- Les 7 gestes professionnels
- Développement de notre réseau jeunes
- Retour sur les journées « vie partagée » à Lille
- Bilan fiches action 2023 et esquisse fiches action 2024
- Besoins en Fonds Privés 2024
- Soirée des Pépites
- Budget Œuvres Sociales
- Préparation journée des familles
- Gouvernance et plan de transition Arche Internationale suite départ Stephan et Stacy
- La communication et les réseaux sociaux (Instagram, Facebook)
- Bienveillance et prévention de la maltraitance
- Réflexion sur l'écologie
- Enjeux d'alimentation dans la communauté (Convivio et approvisionnement par le JM)
- Réflexion / prix de repas du midi
- Préparation discernement de la communauté
- Dynamiques de collecte et soirée des Pépites 2023
- Affectivité Sexualité Parentalité
- Présentation du diagnostic énergétique mené à Aigrefoin
- Lancement démarche DUI (Dossier Unique Informatisé)



PERMANENTS

Les permanents sont un corps spécifique qui permet réflexion et élaboration pour la communauté afin de nourrir les travaux du conseil communautaire ou d'autres groupes de travail. Nos réflexions / échanges ont eu lieu sur 5 soirées : :

- Une soirée de rencontre en janvier sur le thème de l'alimentation.
- Une soirée en avril sur le thème « Comment avancer avec lucidité espérance, au sein de notre projet avec notre histoire fondatrice "cabossée" ? »
- Une soirée en juillet sur la communication / dynamique auprès des jeunes et la dynamique de l'ESAT
- Une soirée en septembre avec de nouveaux membres sur le thème « qu'est-ce que représente la notion de communauté pour moi ? »
- Une soirée en novembre sur le thème "Quelles idées pour notre grand voyage communautaire en 2025, afin de vivre une "aventure" tout en intégrant l'ensemble des membres de la communauté?"

CONSEIL A LA VIE SOCIALE (RAPPORT D'ACTIVITE DU CVS POUR L'ANNEE 2023)

En 2023, le CVS s'est réuni à trois reprises les 18 janvier 24 mai et 11 octobre :

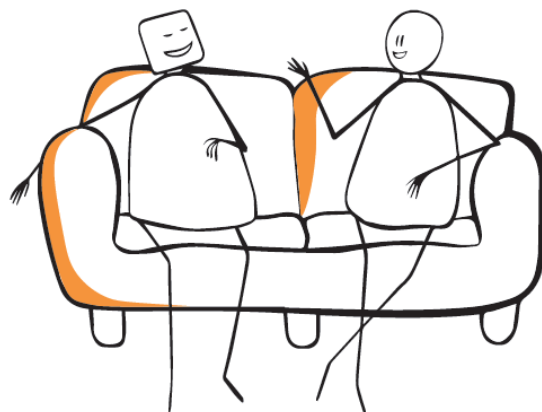
Comme les années précédentes, les réunions du CVS ont permis de nombreux échanges sur des sujets variés qui tous sont d'importance pour la communauté, tant pour les personnes accueillies que pour celles qui les accompagnent. Cette année 2023 a été émaillée de plusieurs projets qui ont mobilisé les équipes, au premier rang desquels le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, et le projet du jardin à l'assiette qui avant son lancement a nécessité de lever des fonds, notamment au cours de la soirée des pépites.

Tout au long de l'année le conseil de la vie sociale a été tenu informé de la vie de la communauté ponctuée par de nombreux mouvements tant parmi les personnes accueillies que parmi les salariés. L'ouverture de l'habitat inclusif à Versailles, a également été suivi régulièrement, tant ce projet symbolise l'ouverture dans la ville et l'acquisition d'une plus grande autonomie pour ses résidents.

Les chantiers ouverts en vue d'optimiser notre consommation d'énergie, de renforcer notre sécurité informatique, la mise en route du dossier unique informatisé, l'outil de gestion commerciale à l'ESAT, ont fait l'objet de présentations permettant des échanges fructueux entre les participants.

La présentation des gestes professionnels, accessible avec un lien dédié, ainsi que les échanges sur les thématiques à aborder au cours de la journée des familles ont eux aussi permis de donner une vision large et ouverte de la vie de la communauté.

Enfin, il est important de noter que l'ensemble des membres du CVS sont attachés à son bon fonctionnement et à ce que chacun puisse prendre la parole, participer et être entendu. Ainsi, en est-il de l'écriture en FALC des comptes-rendus des CVS, de la proposition d'écrire des articles dans l'Aigrefouineur, mais aussi des échanges nourris et fructueux relatifs à la préparation de la journée des familles.



CONSEIL D'ADMINISTRATION (PAR FOUCAULD LESTIENNE, PRESIDENT)

Comme chaque année 2023 aura été une année extra-ordinaire. En effet, de très nombreux projets ayant été présentés et étudiés au sein du Conseil il nous a fallu établir nos priorités, souvent à contre cœur, tant nous avons collectivement l'ambition de porter le meilleur pour notre communauté. Nos ressources en compétences professionnelles, en ressources humaines et financières doivent être prises en compte pour nous assurer que nous avons la capacité de mener chacun de nos projets à leur terme.

Sans revenir sur les projets évoqués dans le rapport moral, 2023 aura été marqué par

- ✓ la continuation de l'amélioration des processus de gestion (un grand Merci à Marie Odile pour son accompagnement)
- ✓ la participation de la communauté à la soirée des Pépites organisée par l'Arche en France (un grand Merci à Élie)
- ✓ la première phase de renouvellement des serres (un grand Merci à Benoît)
- ✓ l'important travail de diagnostic sur les questions d'énergie (un grand Merci à Michel Lebœuf et Éric)
- ✓ Et la préparation du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens), enjeu considérable pour nos perspectives d'avenir et l'établissement de relations régulières avec nos financeurs. (un grand Merci à David et l'équipe des responsables majeurs).

Notre Conseil d'administration a pu se réunir huit fois au cours de l'année avec deux conseils spécifiques dédiés au CPOM. David Georget, notre directeur, participe à chaque réunion du conseil et communique préalablement des informations sur la vie de la communauté, afin de nourrir nos échanges.

Notre Conseil est resté stable dans sa composition avec le retour de David Doucet, qui avait suspendu sa participation pour des raisons d'éloignement professionnel.

Je tiens à saluer l'engagement et la disponibilité des membres du Conseil d'administration engagés dans différentes commissions et qui, plus encore, restent attachés à entretenir de très bonnes relations avec les personnes accueillies, avec les salariés, les volontaires, les amis et bénévoles.



DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER INFORMATISE ET VIRAGE NUMERIQUE

A travers le plan "Ma Santé 2022" et sa feuille de route "Accélérer le virage numérique", les pouvoirs publics ont invité le secteur médico-social à rattraper son retard en matière de systèmes d'information dont le dossier de l'utilisateur est un élément important. L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico sociaux (ANAP) a la charge d'organiser la feuille de route avec trois autres organismes : l'Agence du numérique en santé, la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Nous avons fait le choix, en lien avec notre Fédération de L'Arche en France, de répondre à l'Appel à projet sur le programme "ESMS Numérique". Ce, afin de nous aider à intégrer des solutions de gestion du dossier de l'utilisateur et à les positionner en interface avec l'ensemble des outils connexes mobilisables (messagerie sécurisée, e-parcours, e-prescription, DMP...).

Avec plusieurs associations gestionnaires affiliées à la fédération de L'Arche en France nous avons présenté avec succès notre candidature pour la deuxième vague d'appel à projet. Un travail en commun est mené afin d'explicitier, de hiérarchiser et valider une expression de besoin commune qui prenne en compte les modalités d'accompagnement partagées par les associations membres de L'Arche.

L'association de L'Arche en Charente, qui est l'une des plus importantes en taille des associations membres de L'Arche en France prêtes à démarrer ce chantier (nombre de personnes accueillies, nombre de salariés, et nombre d'établissements), a pris la responsabilité de chef de projet, avec le soutien de la Fédération de L'Arche en France. C'est aussi celle qui a déjà l'expérience d'un DUI, et de plus elle bénéficie en interne de compétences en informatique et infrastructure IT dans ses équipes support.

L'Arche en France a la charge de demander et de percevoir tous les financements. Elle conservera la part mutualisée (salaire d'un chef de projet national dédié, assistance pour l'appel d'offre public...). Aigrefoin est pilote régional sur le projet et le rôle du référent (Edwin Can) est de :

- 1^{er} semestre 2023 : contribuer à actualiser / compléter le cahier des charges (déjà bien complet, bâti par l'AeC), participer au pré-choix de l'éditeur (échange avec d'autres communautés équipées ou des ESMS du département) ;
- 2^{ème} semestre 2024 : à compter de mars : paramétrage et déploiement dans 6 associations pilotes (dont Aigrefoin fait partie) en deux phases : modules simples et modules complexes.

En 2024 et 2025, le déploiement sera généralisé avec un soutien du pilote régional.

SUITE AU DIAGNOSTIC ENERGETIQUE

Suite au diagnostic énergétique, lancé pour notre site d'Aigrefoin par la commission énergie, nous avons réalisé une cartographie complète qui a examiné :

- ✓ la structure de l'habitation
- ✓ l'état de son isolation thermique
- ✓ sa consommation énergétique
- ✓ le système de chauffage du logement
- ✓ le système de production d'eau chaude sanitaire
- ✓ la ventilation
- ✓ l'éclairage

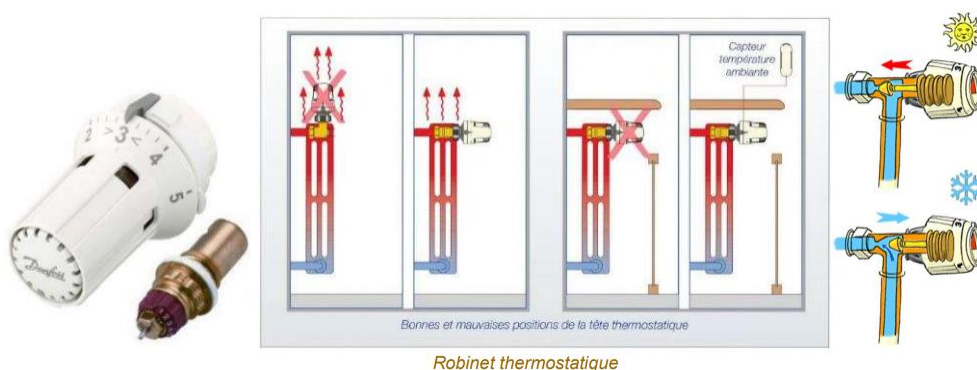
Cet audit a conclu sur des scénarios de rénovation chiffrés avec leurs impacts potentiels sur les économies d'énergie.

	Efficacité énergétique (isolation et équipements)	Sobriété énergétique (les comportements)	L'autoconsommation
Actions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> Isolation thermique par l'extérieur Magnificat, Horizon, Jourdain, Hirondelle Menuiseries 4 Saisons LED 4 Saisons 	<ul style="list-style-type: none"> Température de consigne à 19 degrés, réduit de nuit partout Température de consigne 16 degrés hors période d'usage pour la salle communautaire et la chapelle 	<ul style="list-style-type: none"> Etudier l'option géothermie pour être indépendant de l'énergie de réseau (au lieu de l'option chaleur thermodynamique préconisée par l'audit)
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> Affiner le chiffrage (contact ?) Valider la possibilité d'une isolation thermique par l'extérieur Identifier les aides possibles (CEE...) 	<ul style="list-style-type: none"> Qui fait ? 	<ul style="list-style-type: none"> Contacts en cours

Changement des robinets thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs d'Aigrefoin :

Un robinet thermostatique est un équipement cylindrique qui se compose d'un volant et d'un bulbe. Contrairement aux robinets manuels, les robinets thermostatiques sont équipés d'un dispositif interne qui régule le débit de l'eau circulant dans le radiateur, en fonction de la température ambiante (par exemple, un robinet réglé à 20°C se fermera lorsque la température sera atteinte et s'ouvrira dès que la température sera inférieure à la consigne). La régulation est de type dynamique (liquide ou gaz présent dans la tête thermostatique se dilate et ferme ou ouvre le robinet) avec des variations de débits (et pressions permanentes) ; la variation est d'autant significative que les besoins interne (occupation, activité, information...) et externe (apports solaire, exposition de la pièce...) sont importants. Ils permettent ainsi une régulation plus fine de la chaleur diffusée et des économies d'énergie sur tout le réseau de chauffage.

Nous avons ainsi procédé à la mise en place de 120 robinets thermostatiques qui seront bloqués en position 3, afin d'obtenir une température ambiante comprise entre 19 et 20°C.



Nous avons lancé des études dans 2 directions :

- **Etude d'isolation par l'extérieur :**

L'isolation des murs est le passage obligé pour réduire très nettement les consommations de chauffage. Dans le cadre d'une rénovation énergétique, il est plus cohérent d'isoler les murs par l'extérieur, car on traite les ponts thermiques des planchers intermédiaires et les risques de pathologies liées à l'humidité dans les murs (migration de vapeur). Les autres avantages de cette solution est qu'il n'y a pas à intervenir à l'intérieur des locaux et permet de réaliser le ravalement tout en embarquant la performance énergétique. L'isolation par l'extérieur des façades consiste en la mise en place de l'isolant suivant : 18 cm d'isolant ($\lambda=0,036 \text{ W/m.K}$) $R = 5 \text{ m}^2\text{K/W}$ Selon le type de pose des menuiseries (fenêtres ou portes-fenêtres), les ponts thermiques pourront être traités de façon à réduire les déperditions et d'éviter le phénomène de murs froids. Cependant, Il est possible que la position des fenêtres et la

présence des occultants empêche la mise en place de l'isolant. Il faut prendre en compte, dans cette étude, que le prix de cette préconisation comprend la mise en place de l'échafaudage et de préparation du mur visant à recevoir l'isolant.

Pour poursuivre dans l'analyse, il conviendrait de faire trois choses :

- réfléchir à un phasage des travaux qui permettrait de réaliser l'opération d'isolation en 2 ou 3 grandes étapes intelligentes, pour étaler les dépenses d'investissement,
- proposer aux entreprises d'organiser leur devis par façade.,
- leur demander une actualisation de leur devis qui vont bientôt dater de 1 an, en distinguant deux scénarios: soit les travaux sont réalisés en totalité d'un seul coup soit ils le sont selon un scénario de phasage à proposer.

Concernant le phasage, s'il est nécessaire pour des raisons financière, on pourrait envisager :

- une première étape "centre et ouest" comportant le bâtiment des bureaux et le Jourdain,
- et une seconde étape "centre et est" avec l'Hirondelle et Magnificat, (infirmerie ?)

- **Etude géothermique :**

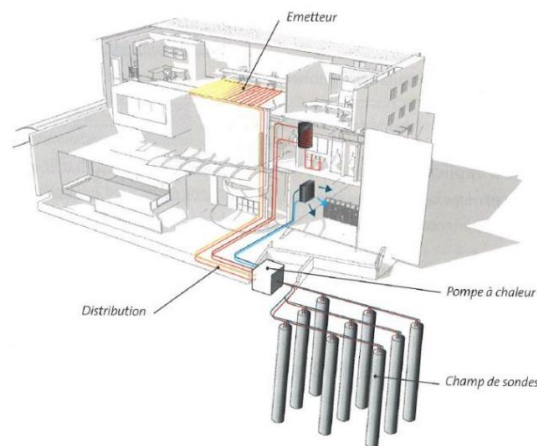
L'analyse du contexte géologique et hydrogéologique a permis de déterminer la présence d'un potentiel sur sondes et d'écartier la mise en place d'une solution de géothermie sur nappe en raison d'un faible potentiel. C'est donc la solution de géothermie sur sondes qui a été étudiée.

Sur la base du potentiel géothermique analysé dans cette étude, plusieurs scénarios de dimensionnement de la géothermie sur sonde ont été retenus et sont présentés en tableau suivant :

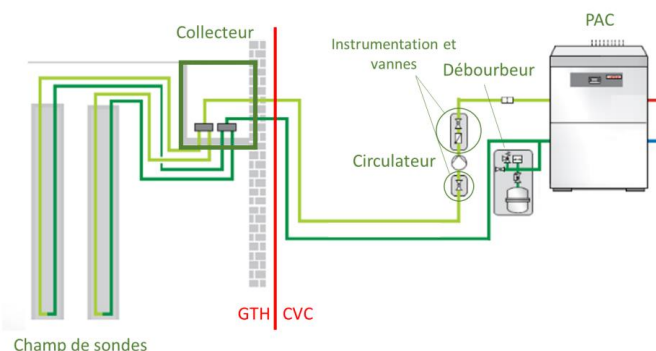
- Scénario 1 : un champ de 26 sondes verticales géothermiques d'une profondeur de 200 m, permettant de produire 657 MWh (96% des besoins de chauffage actuel) en chaud pour un puissances couverte de 175 kW ;
- Scénario 2 : un champ de 22 sondes verticales géothermiques d'une profondeur de 200 m, permettant de produire 382 MWh (100% des besoins de chauffage après travaux d'isolation) en chaud pour une puissance couverte de 168 kW

En conclusion, à ce stade de la conception du projet, l'étude de faisabilité a permis de définir que le site présente un potentiel en géothermie sur sondes qui permettrait de satisfaire les besoins énergétiques du projet.

La question du financement reste néanmoins problématique : à ce stade, seule l'ADEME viendrait nous allouer une subvention sur le projet géothermie.



(16) Schéma de principe d'une installation de géothermie sur sondes verticales (BRGM).



Il s'agit du traitement des données personnelles des personnes accueillies dans les établissements de l'Arche d'Aigrefoin dont la mission principale est d'accompagner les personnes en situation de handicap intellectuel : ESAT, Foyer d'Hébergement, Foyer de Vie. La finalité est de garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles nécessaires à l'exercice des missions des établissements. L'objectif est de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles.

Une équipe projet constituée du directeur, du délégué à la protection des données (également vice-président du conseil d'administration) et d'un membre de l'équipe informatique a été mise en place, et les démarches réalisées en 2023 sont (sous l'angle du suivi d'une grille de pilotage de la mise en conformité):

1. ORGANISATION INTERNE

- Finaliser la révision de la « procédure admissions »,
- Relecture & mise à jour du RAT (Registre des Activités de Traitement) fait en 2022/2023

2. TRAITEMENTS DE DCP

- Mise à jour de l'AIPD au format EXCEL similaire au DUERP : fait en 10/2022

3. GESTION EXERCICE DES DROITS

- M à J Procédure d'accès au dossier de la personne avec les délais mentionnés sur la CNIL : **mars 2022**
- Mise en place de clauses dans les contrats des Personnes Accueillies : finalisé 2023

4. GESTION VIOLATIONS DCP

- Appliquer la procédure de signalement et tenir le registre des violations
- Mise en place de l'impression différée et sécurisée pour les bureaux : octobre 2022 / généralisé sur l'ensemble des postes en 2023

5. GESTION RH

- Action de Communication sensibilisation des nouveaux : module de sensibilisation préparé par Guéric (avec Foucauld et David) à proposer aux salariés

6. GESTION SI

- Sécurité informatique : travail en cours avec l'équipe informatique (cf questionnaire auto évaluation / démarche RGPD)
- La gestion des mots de passe sécurisés en gestion libre
- Une responsabilisation des utilisateurs qui seront dotés d'une session individuelle stricte
- Des règles de filtrage sur les réseaux (Arche public et Arche administratif
- Une gestion des impressions en mode différé voir privée, pour limiter la perte de documents.
- Une réinitialisation autonome des mots de passes par les utilisateurs, et une authentification multi-facteurs pour chaque utilisateur via les lignes fixes ou celle du bureau informatique.

7. GESTION TIERS

- Lettre annuelle aux fournisseurs de vérification et d'écoute recommandations : fait en 2023

8. SUPERVISION CONFORMITE

- Veille sur les labels de certification de la CNIL

PREPARATION DU CPOM :

Les établissements et services du secteur personnes en situation de handicap sous compétence exclusive ou conjointe des ARS doivent signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), sur la base d'une programmation arrêtée par le directeur général de l'ARS et le président du Conseil Départemental. Le calendrier de nos autorités tarifcatrices a fixé le passage en CPOM à janvier 2024.

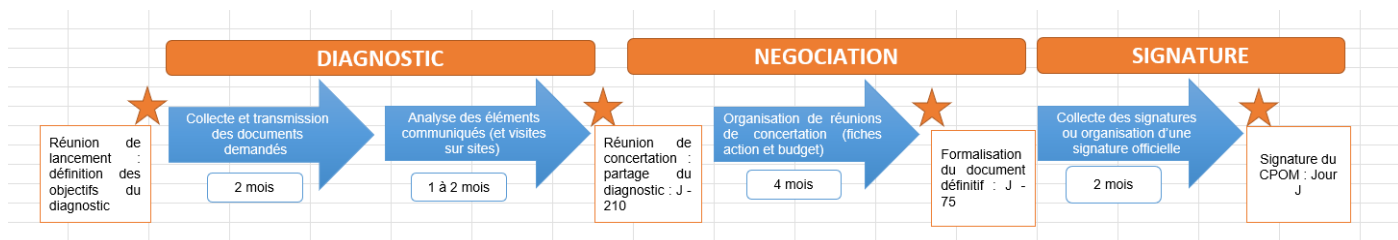
Le CPOM est conclu pour 5 ans entre l'organisme gestionnaire (l'association de L'Arche d'Aigrefoin avec ses 3 établissements : FH / FV / ESAT) et ses autorités de tarification et de contrôle : l'Agence Régionale de Santé Ile de France et le Conseil Départemental des Yvelines.

Il couvre donc nos 3 établissements médico-sociaux relevant du même gestionnaire, dans une logique de déclouonnement de l'offre. Le CPOM fixe les obligations respectives des signataires et leurs modalités de suivi. Il définit :

- des objectifs en matière d'activité, de qualité de prise en charge, d'accompagnement des personnes
- les autorisations dont dispose l'établissement,
- ainsi que les financements octroyés pendant les 5 ans.

Parmi ses atouts, il permet notamment un *assouplissement des règles budgétaires* :

- Une sécurité budgétaire : Le budget de l'établissement est alloué avec une certaine stabilité dans le temps, ce qui donne la possibilité :
 - d'affiner au mieux les tableaux de bord de gestion et de ne pas être dans l'expectative du retour de la proposition budgétaire avec la crainte d'une réponse négative obligeant à revoir toutes les références de gestion ;
 - d'assurer une reconduction, actualisée chaque année selon des règles permanentes, de ressources allouées lors d'un exercice antérieur ;
 - de garantir la prise en charge sur plusieurs années de surcoûts, liés justement à un programme d'investissement ou à un programme de restructuration qui serait décidé lors de la négociation.
- Une souplesse de gestion : le gestionnaire peut, à partir de la définition globale des moyens qui lui sont alloués, les allouer librement à son tour, en restant bien entendu dans le cadre de l'enveloppe prédéfinie. Cela lui permet conjointement de décider la mise en œuvre d'objectifs managériaux sur le moyen terme.
- Une relation moins quantitative et plus qualitative avec les autorités de tarification: La négociation autour de la conclusion d'un CPOM pousse les pouvoirs publics et les organismes gestionnaires à être dans une situation – parfois nouvelle – de dialogue, et à mettre en place les conditions d'un véritable contrat de confiance. Ce contrat de confiance s'illustre à travers les champs suivants :
 - une réflexion partagée sur la situation des établissements et services et de leur avenir ;
 - une dynamique interne sur le choix des priorités à exercer dans le cadre du CPOM.
 - Une plus grande liberté pour le gestionnaire dans l'affectation de ses résultats



Nous avons eu une longue phase d'échange et de négociation avec nos autorités :

- COPIL objectifs et moyens avec AT : septembre 2023
- Echange sur le PPI avec Madame HUTIN (CD 78) : 10 octobre 2023
- RDV CD 78 sur la trame socle CPOM : 1^{er} décembre 2023
- RDV avec Denis PIVETEAU : 15 décembre 2023
- RDV avec CD 78 (Marie-Hélène AUBERT et Emmanuel SOURIAU) : 4 janvier 2024
- Signature : février 2024
- RDV avec ARS Ile de France (Simon KIEFFER et Madame VUILLAUME) : 12 mars 2024

En dépit d'une très bonne qualité de dialogue avec l'ARS et le CD78, ainsi qu'une vision partagée sur notre avenir, nous n'avons pu que constater le contexte financier difficile de nos financeurs et la difficulté à faire passer les mesures d'augmentation d'effectif ou d'augmentation budgétaire que nous avons demandées. Ci-joint un extrait du courrier du Président du Conseil Départemental des Yvelines, évoquant :

« ... des contraintes budgétaires qui pèsent sur le Département. Elles entraineront inévitablement une répercussion sur la tarification de vos structures. (...) Les transactions immobilières sont en chute libre. Cela se traduit, pour le Département, dès 2023, par une perte des recettes de fonctionnement de près de 140 M€ qui

va se prolonger sur plusieurs années et qui représente 12% du total de nos recettes. (...) Il me paraît indispensable que vous puissiez dès maintenant anticiper cette situation pénible, douloureuse mais inévitable. »

En lien avec le bureau de notre CA, avons néanmoins souhaité signer le CPOM en début d'année 2024, en ayant bien noté qu'en début 2025, le département considèrera avec attention les points ci-dessous :

- Les mesures d'augmentation salariale présentées fin 2023 soient prises en compte à partir de janvier 2025
- Nos établissements FH et FV deviendront un unique établissement EANM à partir de janvier 2025 ce qui, au-delà de la simplification administrative et budgétaire, nous permettra d'ajuster nos ratios d'encadrement éducatif, au plus près de nos besoins,
- Les augmentations du prix de l'énergie que nous subissons en 2024 seront prises en compte, selon un mécanisme à définir

Voici les prix de journée 2024 (pour les journées de présence et pour les 72 premières heures d'absence ou hospitalisation) résultant de la négociation, qui sont les suivants :

	2023 (avant CPOM)	2024 (CPOM)	Evolution 2024 / 2023
Prix de journée FH	103,76€	112,80€	+ 8,7%
Prix de journée FV	146,15€	149,35€	+ 2,2%

	2023	2024	Evolution 2024 / 2023
Base budgétaire de financement pour l'ESAT	859 848, 20€	825 515,61 €	- 4%

Soit la base budgétaire suivante :

RAISON SOCIALE DE L'ESMS	FINESS ETABLISSEMENT	BASE BUDGETAIRE au 31/12/2023
ESAT La Ferme Aigrefoin	780801304	825 515,61 €
FH Arche d'Aigrefoin*	780707899	865 786,00 €
FV Arche d'Aidrefoin*	780023800	1 111 202,00 €
TOTAL :		2 802 503,61 €

*Budget base zéro 2024 dans le cadre de l'entrée en CPOM

DEMARCHE D'AUTO-EVALUATION AVEC LE NOUVEAU REFERENTIEL HAS

L'Arche d'Aigrefoin a finalisé son Evaluation Interne avec la production de rapports d'évaluation fin mai 2021, avec le support de Véronique Froelich, stagiaire en Master 2 "Management Stratégique des Organisations de Santé" de l'Université de Montpellier sous la responsabilité de David.

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a confié pour mission à la Haute Autorité de Santé (HAS) d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS et une méthodologie commune fixant les exigences requises pour les organismes autorisés à réaliser ces évaluations. Ce nouveau référentiel est paru en mars 2022, accompagné de son manuel d'utilisation.

« La démarche d'évaluation portée par la Haute Autorité de Santé (HAS), vise prioritairement à permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours, à renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services et à promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels. » (HAS – Procédure d'évaluation des ESSMS – mai 2022).

Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.

Il a vocation à être utilisé :

- par les ESSMS, pour réaliser des auto-évaluations de manière autonome ;
- par les organismes évaluateurs, comme outil de référence dans la conduite de la visite d'évaluation.

La procédure d'évaluation est construite selon un cycle qui inclut :

- des auto-évaluations, des actions spécifiques en lien avec l'activité de la structure et toutes actions engagées par l'ESSMS pour améliorer la qualité au bénéfice des personnes accueillies ;
- une évaluation tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant de la structure.

Le référentiel est structuré en 3 chapitres (la personne, les professionnels, l'ESSMS) autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes. Ces thématiques identifiées par les groupes de travail s'articulent autour de :

1. la bientraitance et l'éthique
2. les droits de la personne accompagnée
3. l'expression et la participation de la personne accompagnée
4. la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
5. l'accompagnement à l'autonomie
6. l'accompagnement à la santé
7. la continuité et la fluidité des parcours
8. la politique des ressources humaines
9. la démarche qualité et gestion des risques

La prochaine Evaluation Externe à Aigrefoin est prévue pour 2027, et prendra effet dans le cadre du CPOM, (qui débutera à partir de 2024). Voici quelques bonnes pratiques retenues pour se préparer à la prochaine évaluation externe (que nous sommes amenés à amender suite aux retours d'expérience des premières communautés de l'Arche qui viennent de finir leur évaluation externe) :

1. En Copil avec les responsables : se concentrer d'abord sur les 18 critères impératifs
2. Entraînement sur la modalité de l'accompagné traceur : interroger un groupe de personnes accueillies pour cibler ensuite les personnes susceptibles d'intervenir en évaluation dans ce cadre
3. Entraînement sur la modalité du traceur ciblé : interroger un groupe de professionnels pour évaluer ce qui est bien porté et le travail restant à mener sur chacun des items
4. CVS : transmettre les critères* sur lesquels ils seront consultés, au cours des prochains CVS pour engager la réflexion (voire renseigner les données récoltées en auto-évaluation sur Synae)
5. Autres pistes de travail :
 1. Rencontre avec les équipes sur une thématique en travail depuis la dernière évaluation en date (externe ou interne) pour visualiser le chemin parcouru et le mettre en lien avec le nouveau référentiel (travail en amont nécessaire) + questionner sur les critères impératifs qui concernent les équipes
 2. David et Edwin : balayer tous les items suite à la première auto évaluation afin de voir comment on se situe : en partant du réel

Important : privilégier les démarches porteuses de sens, qui s'inscrivent dans une amélioration continue en plein accord avec nos valeurs

Le nouveau référentiel HAS en bref

- ✓ Un référentiel d'évaluation structuré en 3 chapitres : la personne, les professionnels, l'ESSMS.
- ✓ Des chapitres organisés autour de 9 thématiques
- ✓ Un référentiel comportant au total 42 objectifs déclinés en 157 critères d'évaluation.
- ✓ Pour chacun des critères est précisé son champ d'application, son niveau d'exigence, ses éléments d'évaluation (entretiens / consultation documentaire / observations) et les référencements associés.
- ✓ Des critères génériques (129) communs à tous les ESSMS ; des critères spécifiques (28) applicables selon le secteur d'activité, le type de structure ou le public accompagné.

- ✓ Un référentiel comprenant des critères à 2 niveaux d'exigences : 139 qui correspondent au niveau standard attendu et 18 dits « impératifs » qui impliquent la mise en place d'un plan d'actions spécifiques dans la continuité immédiate de la visite d'évaluation.
- ✓ Un référentiel accompagné d'un manuel d'évaluation qui répertorie l'ensemble des fiches critères et présente des fiches pratiques utiles à la mise en œuvre de l'évaluation.

PROJETS STRUCTURANTS AU SEIN DE NOTRE SERVICE GESTION

L'année 2023 a été très productive pour les équipes du pôle gestion qui ont mené de front plusieurs projets structurants.

La négociation du CPOM a créé l'opportunité de mener un travail de fond sur nos coûts et surtout sur notre structure financière et notre patrimoine immobilier. Nous avons ainsi une vision plus complète de nos marges de manœuvre et de nos enjeux. Cela été aussi l'occasion d'avoir un dialogue positif et approfondi avec nos financeurs et mieux partager notre vision de l'avenir.

Afin de simplifier la gestion et sécuriser les circulations d'argent, nous avons décidé de ne plus gérer d'argent liquide. Cela s'est fait via la mise en place d'un logiciel de gestion de dépenses Spendesk, avec la mise à disposition de cartes de crédit spécifiques, tant pour les salariés que pour les personnes accueillies. C'est un pas vers la modernité, tout en simplifiant et en ayant la possibilité d'un meilleur contrôle.

La gestion de la facturation des financeurs, le suivi des contributions de familles, le traitement des factures fournisseurs ont été revus de fond en comble pour avoir plus de fluidité et de rapidité dans le traitement. Ainsi nous avons redressé la trésorerie, et réussi à profiter des taux d'intérêts élevés en la plaçant. Pour l'année 2024, nous allons poursuivre sur l'optimisation de la comptabilité, la mise en place d'un contrôle de gestion avec un focus tout particulier sur l'ESAT et l'optimisation de nos achats.

MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION COMMERCIALE AU NIVEAU DE L'ESAT

Nous poursuivons le projet de mise en place, au sein de l'ESAT, d'un système de gestion des factures clients. Son intérêt pour Aigrefoin peut être mis en évidence, d'abord par les remarques de notre Commissaire aux Comptes :

Item	Constat	Risque	Niveau	Recommandations	Points à suivre	Points en suspens
Ensemble des facturations commerciales réalisées	Certaines factures sont émises via tableur et/ou traitement de texte et sont confondues avec les autres flux de comptabilisation	Exhaustivité de la facturation Erreur de saisie		Basculer l'ensemble de ces saisies connexes sur un logiciel de facturation => voir avec CEGI ?	✓	

Au-delà de cet aspect, deux finalités sont recherchées :

1. Bénéficier d'un outil de **suivi de gestion commerciale** (cf. mandat ESAT) avec :
 - des comptes de résultat sur une année glissante ou sur année N/N-1 pour l'ESAT au global ou par analytique d'Atelier
 - des analyses des ventes (Chiffres d'affaires) par produits / clients et par analytique
2. Opérer des traitements fiabilisés et facilités **du devis à la facture client** y compris des paiements pour l'ESAT transverse et les ateliers, avec relances si besoin, jusqu'à l'intégration dans la comptabilité et la production des reçus OETH.

Travail mené sur l'extension de KEZIA à l'ensemble du périmètre de l'ESAT (siège ESAT + ateliers) :

Lors de l'année 2023, le logiciel Kezia, utilisé pour la boutique depuis de nombreuses années, a été déployé sur l'ensemble des 4 ateliers (Artisanat, Sous-traitance, Espaces Verts et Jardin Maraîcher).

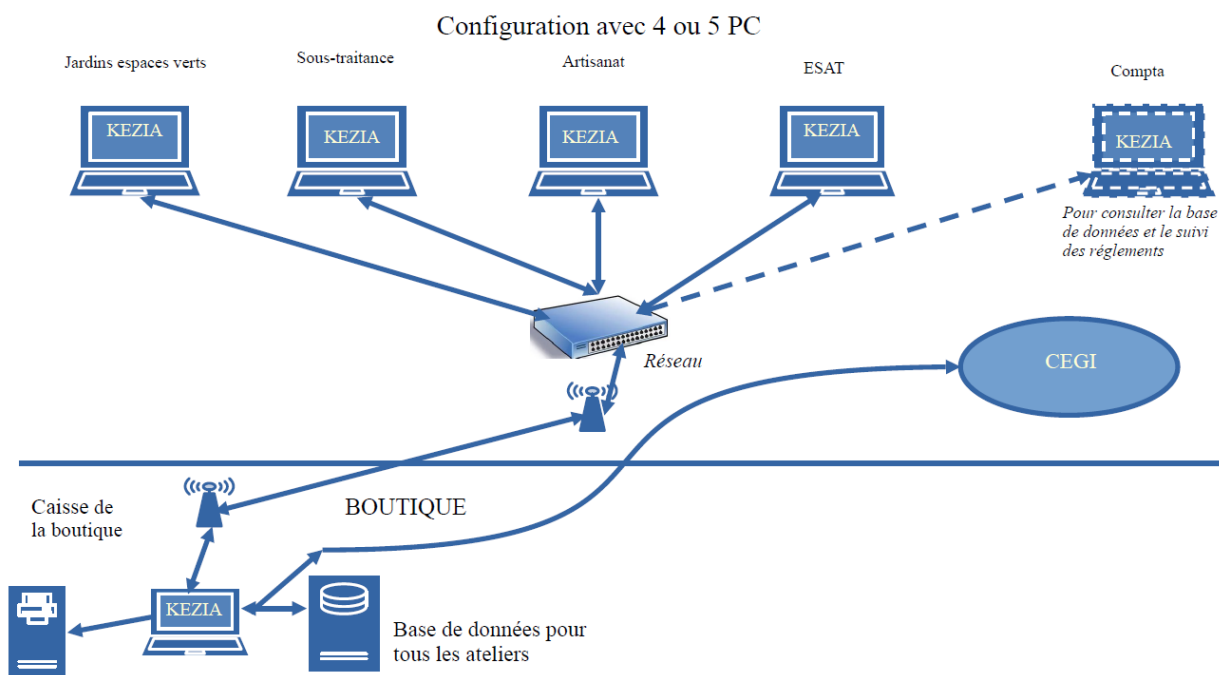
L'idée de départ était de pouvoir suivre plus aisément les chiffres d'affaires des ateliers, en facturant plus aisément dans un seul et même outil.

La mise en place s'est fait beaucoup plus tardivement que prévu en février 2023 au lieu de l'automne 2022. Avec du recul, le constat a été fait que la formation des responsables avait été trop rapide et que tous les principes n'ont pas été acquis par certains. A cela se sont ajoutés des dysfonctionnements dans la réplication des données entre les différents ateliers et la base de la boutique qui sert de base de données centrale avant l'export des données vers la comptabilité.

En octobre, le constat a été fait que les chiffres ne pouvaient pas être exportés vers la comptabilité ou que ceux-ci étaient complètement incohérents.

Un important travail a été réalisé par Vincent Caspar pour trouver les dysfonctionnements dans le paramétrage des différents postes informatiques, pour nettoyer les bases articles et clients de toutes les erreurs de codifications et codes comptables, et pour relever et corriger les erreurs dans les factures internes à l'Arche, factures devant être hors-taxes.

Un export complet des chiffres de 2023 est prévu fin janvier 2024 vers ComptaFirst.





CONCLUSION

L'année 2023 a d'abord été marquée par la joie de l'ouverture de notre habitat inclusif « L'Étincelle » : après de nombreux obstacles franchis, cet habitat très attendu au cœur de Versailles a accueilli ses premiers habitants en janvier 2023. Dans une atmosphère conviviale propice à l'épanouissement de chacun, les personnes ayant une déficience trouvent leur place en étant accueillies telles qu'elles sont, avec la possibilité d'y développer leurs talents. Elles y nouent des relations d'amitié et contribuent pleinement à l'organisation et à l'animation de la vie du lieu et plus largement de l'environnement.

Un important travail au sein de notre service Gestion s'est poursuivi dans le contexte de la préparation du CPOM ce, dans un contexte de budgets de fonctionnement qui peinent à être à l'équilibre, ce qui nous incline à exercer un suivi plus affiné de nos dépenses, et d'identifier des marges de manœuvre et d'économies pour avancer avec sérénité. C'est à ce titre que l'équipe gestion va devoir s'organiser afin de retrouver la capacité à produire les informations comptables et financières, en s'affirmant comme un socle de service transversal, stable et efficace sur laquelle la communauté peut s'appuyer.

La réhabilitation de notre ancien hangar agricole désormais appelé « L'Entre-Potes » est finalisée. Situé au cœur des bâtiments de la communauté, il constituera un espace où de nombreux sports pourront être pratiqués : volley, badminton, ping-pong, pétanque, baby-foot, spikeball... Cette nouvelle offre se veut également source d'initiatives, les membres de la communauté pouvant investir le lieu, à tout moment, en fonction de leurs souhaits (détente, défis sportifs, tournois...).

L'étude énergétique de nos bâtiments, afin d'examiner comment envisager des pistes d'amélioration énergétique pour les prochaines années, et déployer un plan d'investissements à programmer en conséquence.

Un défi important est à venir pour le secteur ESAT : d'abord sur la dynamisation commerciale de notre ESAT, afin de faire en sorte de viser au minimum l'équilibre financier ; puis dans le cadre du Plan de Transformation des

ESAT, avec le décret publié en décembre 2022. Il a pour objectif de donner une nouvelle dynamique aux ESAT en 2024, confortant leur place dans le monde du travail protégé, avec plus d'imprégnation avec le milieu ordinaire. L'évolution des droits des travailleurs en ESAT a été portée, notamment avec l'élection de délégués du personnel et la mise en place des instances de consultation et de décision adéquates.

Voici quelques défis pour la période à venir :

- ✓ La mise en place du DUI (Dossier Unique Informatisé) qui va prendre place en 2024, afin de nous aider à intégrer des solutions de gestion du dossier de l'utilisateur et à les positionner en interface avec l'ensemble des outils connexes mobilisables (messagerie sécurisée, e-parcours, e-prescription, DMP...).
- ✓ L'accompagnement des premiers pas de l'Étincelle, afin de s'assurer du bien-être de chacun et d'y déployer le projet de l'Arche tout en étant éloigné de la Ferme
- ✓ L'accompagnement de l'avancée en âge au foyer de vie, des réorientations nécessaires en lien avec les personnes, les familles et les tuteurs. Pour cela la commission Avancée en âge et autonomie, est lancée, afin de construire des repères et outils pour mieux cerner les besoins de chacun, et entrevoir les limites qui peuvent voir le jour.
- ✓ Au niveau de l'ESAT :
 - Le déploiement de l'outil de gestion commerciale ;
 - La recherche de partenaires pour accompagner les propositions vers le milieu ordinaire: Duo day, stages, mises à disposition, alternances, temps partiel ESAT – milieu ordinaire, cdd ou cdi, ...
 - La montée en compétences des Travailleurs de l'ESAT, entre autres par la professionnalisation des métiers de l'entretien des locaux, du service en salle et de la vente, des équipes dédiées et formées étant créées inter-ateliers ;
 - Le travail sur la « dynamisation des canaux de distribution des produits de l'Artisanat, du Jardin Maraîcher et de la Menuiserie ».

L'année 2024 s'ouvre devant nous. L'année de nos 60 ans. Nous n'oublions pas les circonstances troubles de notre première fondation, mais le vent souffle dans les voiles de L'Arche ! Et force est de constater que la petite barque est aujourd'hui un beau navire de 39 communautés en France, avec des projets en cours et un équipage fier, engagé, heureux de poursuivre cette aventure !

Nous ne pouvons qu'être émerveillés de la vitalité de la communauté de L'Arche d'Aigrefoin, de sa capacité à être fidèle à son histoire et à puiser profondément dans ses racines, tout en ayant la confiance d'accueillir un devenir coloré par du nouveau, du différent. Que chacun soit remercié de son implication, du temps et de l'énergie qu'il passe pour vivre cela avec les autres, de sa mobilisation et de sa confiance. Les relations tissées au fil des jours, l'attention portée aux gestes de la vie quotidienne, la richesse des rencontres étonnantes, les multiples occasions de célébration et de fête permettent aux personnes avec un handicap intellectuel de prendre leur juste place dans la société.

